



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mercredi 1er mai 2019 — Vol. 45 N° 13

Étude des crédits du ministère de l'Économie et de
l'Innovation (3) : volet PME et Innovation

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2019

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mercredi 1er mai 2019 — Vol. 45 N° 13

Table des matières

PME et Innovation	1
Remarques préliminaires	1
M. Pierre Fitzgibbon	1
Discussion générale	3
Adoption des crédits	31
Adoption de l'ensemble des crédits	31

Autres intervenants

Mme Claire IsaBelle, présidente

M. Monsef Derraji
M. Youri Chassin
Mme Ruba Ghazal
Mme Chantale Jeannotte
Mme Dominique Anglade
M. Martin Ouellet
Mme Geneviève Hébert
Mme Émilie Foster
M. Gilles Bélanger

- * M. Denis Hardy, Centre de recherche industrielle du Québec
- * M. Rémi Quirion, Scientifique en chef

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en matinée et en soirée pour l'étude des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le mercredi 1er mai 2019 — Vol. 45 N° 13

Étude des crédits du ministère de l'Économie et de l'Innovation (3) : volet PME et Innovation

(Quinze heures)

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, attention, c'est commencé. Nous allons reprendre nos travaux. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques. Je vous remercie.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet PME et Innovation des crédits budgétaires du portefeuille Économie et Innovation pour l'exercice financier 2019-2020. Une enveloppe de trois heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Hébert (Saint-François) remplace M. Allaire (Maskinongé); M. Chassin (Saint-Jérôme) remplace M. Lévesque (Chauveau); Mme Ghazal (Mercier) remplace M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve); et M. Ouellet (René-Lévesque) remplace Mme Richard (Duplessis).

PME et Innovation

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous remercie. Écoutez, en principe, le bloc de cet après-midi, il est de trois heures, de 3 heures à 18 heures. Est-ce que vous seriez en faveur qu'on prenne une petite pause de 10 minutes, vers 16 h 30, amputée sur le temps du gouvernement? Est-ce que nous avons l'accord de ce côté-ci? Oui? Est-ce que nous avons l'accord de ce côté-là aussi? Oui? Parfait. Alors, on ne va pas prolonger. On va quand même terminer à 18 heures, mais on prendra une petite pause de 10 minutes. On va réajuster le temps de parole par la suite.

Alors, nous allons débiter par les remarques préliminaires, puis nous allons procéder à une discussion d'ordre générale par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui sera alloué. Alors, comme nous avons débuté nos travaux à 15 heures, nous allons également terminer à 18 heures, si tout va bien.

Remarques préliminaires

Nous y allons avec... Nous débutons donc avec les remarques préliminaires. C'est bien ça, Mme la secrétaire? M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation, vous disposez de 12 minutes.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Oui. Merci. Je vais l'écrire pour être sûr de ne pas... Alors, merci, Mme la Présidente. Bienvenue à tout le monde à cette étude de crédits.

Alors, écoutez, l'innovation, c'est ce qui permet au Québec de créer encore plus de richesse collective et de faire face au contexte économique toujours plus compétitif à l'échelle mondiale. Grâce à l'innovation, nous avons... nous allons créer des emplois de demain, des emplois bien rémunérés et à haute valeur ajoutée. Avec le budget de 2019-2020, on se donne réellement les moyens de soutenir davantage la recherche publique et industrielle afin d'innover dans toutes les sphères économiques et sociales du Québec, le tout afin de répondre aux défis sociétaux et économiques du Québec et de maintenir notre croissance et notre prospérité.

Beaucoup de travail reste à faire à essayer de mieux valoriser nos bonnes idées et de faciliter le passage de la découverte pour une plus grande commercialisation de nos innovations. L'un des indicateurs utilisés est le nombre de brevets, lequel s'applique aux technologies nouvellement créées mais aussi aux améliorations apportées aux produits ou aux procédés. Les brevets accordent un droit exclusif limité dans le temps et protégé légalement pour créer, utiliser et vendre une invention. Ils servent donc en quelque sorte à récompenser l'ingéniosité. Même si, de 2007 à 2016, le nombre d'inventions brevetées au Québec a plus que doublé, on a encore de la difficulté à convertir nos efforts de recherche en innovation. En 2016, le Québec comptait 177 innovations brevetées par million d'habitants, ce qui est bien en dessous de la moyenne canadienne, qui compte 222 inventions par million d'habitants. C'est pourquoi je veux favoriser le rapprochement des activités de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat et bâtir davantage de ponts entre les milieux scientifiques, les universités, les collèges et les PME.

Concrètement, pour convertir nos efforts de recherche en innovation et pour assurer l'efficacité de notre écosystème de recherche en innovation, nous devons, d'une part, accroître le nombre d'inventions québécoises brevetées; protéger nos actifs en propriété intellectuelle, une condition essentielle au développement et à la consolidation des connaissances et des occasions d'affaires; consolider notre masse critique de chercheurs de haut calibre dans les domaines de recherche où la Québec excelle, comme l'intelligence artificielle; mailler nos chercheurs avec les meilleures équipes et des consortiums de renommée internationale; bâtir des partenariats en recherche et développement, notamment à l'international, pour être à l'affût de l'évolution rapide des connaissances et des marchés; attirer et retenir les talents au Québec et développer une relève

de qualité en recherche et innovation; favoriser le développement d'une culture scientifique chez les jeunes, en particulier les filles, pour leur permettre de découvrir les nombreuses possibilités qu'offre l'univers des sciences et ainsi susciter leur intérêt pour les carrières scientifiques et technologiques; disposer d'infrastructures de recherche de qualité et accessibles pour favoriser un plus grand impact des fonds investis en recherche publique et industrielle; contribuer au développement des start-up technologiques, qui élaborent bien souvent des processus et des procédés socialement innovants, entre autres en soutenant les incubateurs et les accélérateurs spécialisés; appuyer le démarrage et la croissance des entreprises technologiques et, bien sûr, accroître la capacité des entreprises québécoises à s'approprier et à intégrer les résultats de la recherche afin qu'elles soient et demeurent innovantes. Ces enjeux sont, pour le Québec, des défis à relever si on veut garantir la compétitivité de nos entreprises et de nos organismes de recherche et d'innovation.

Mme la Présidente, le budget 2019-2020 du gouvernement du Québec prévoit des initiatives additionnelles en faveur de l'innovation totalisant plus de 740 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Cet argent va servir à investir dans des projets innovants, à soutenir différentes mesures au profit de la recherche et de l'innovation et à accéder l'adoption d'applications liées à l'intelligence artificielle dans les différents domaines d'activité.

Globalement, une somme de 379 millions sur cinq ans sera notamment injectée dans les zones d'innovation qui nécessiteront la décontamination de terrains, la construction d'infrastructures publiques ainsi que l'acquisition et la mise en valeur de terrains stratégiquement situés et présentant un potentiel de développement économique dans différentes municipalités : le programme Innovation bois, la recherche en génomique et le consortium de recherche en innovation... en bioprocédés industriels au Québec.

De plus, un investissement de plus de 31 millions de dollars nous permettra de soutenir la recherche et de développer des connaissances pour renforcer l'adaptation aux changements climatiques et d'appuyer le Réseau des centres d'expertise industrielle 4.0 pour l'embauche de personnel qui accompagnera les entreprises manufacturières dans quatre centres d'expertise industrielle 4.0. À cet effet, l'économie mondiale amène les entreprises à innover, à se moderniser et à renforcer leur compétitivité en misant sur l'immense potentiel qu'offre l'industrie 4.0.

Le Québec doit devenir une économie d'excellence numérique attrayante, ouverte et reconnue sur les marchés mondiaux pour son savoir, son écosystème et ses innovations. La transformation numérique des entreprises est une priorité gouvernementale. Par ailleurs, le gouvernement a renforcé l'efficacité et l'efficience des outils à la recherche en entreprise en regroupant plusieurs mesures d'aide financière dans le Programme innovation. Ce programme vise à renforcer la compétitivité et la productivité des entreprises. Le Programme innovation ainsi que le Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation stimulent le montage de projets de recherche collaboratifs entre les entreprises et les organismes de recherche tels les universités, les centres de recherche publics, les centres collégiaux de transfert en technologie.

Qui plus est, des crédits supplémentaires de 36,4 millions de dollars d'ici 2024 seront produits pour élargir le programme Essor aux entreprises d'un plus grand nombre de secteurs d'activité et permettre la réalisation de plus d'interventions. Le budget du Québec prévoit également de nouvelles initiatives totalisant 892 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la formation et le développement des compétences.

Mme la Présidente, en matière d'innovation, l'intelligence artificielle représente l'avenir. C'est là-dedans que le Québec doit investir et se surpasser. L'intelligence artificielle n'est pas d'intérêt uniquement pour les gens de l'informatique, elle l'est également pour les PME, les start-up et de nombreuses entreprises qui pourraient optimiser leurs activités dans les domaines du commerce, du transport, de la logistique, de la finance, de l'énergie et de la santé. L'intelligence artificielle va révolutionner l'avenir du Québec, notamment de Montréal, non seulement grâce à son impact positif sur nos vies et sur les systèmes qui nous entourent, mais aussi grâce à la position concurrentielle que la métropole a su se forger dans les dernières années. Pour le gouvernement, il ne suffit pas simplement d'appuyer les meilleurs chercheurs, le défi est d'amener ce qui se fait de mieux dans nos centres de recherche jusqu'à nos entreprises.

• (15 h 10) •

Le budgétaire 2019-2020 nous donne les moyens d'accroître le leadership du Québec en intelligence artificielle et d'amener, justement, les entreprises à intégrer davantage de 4.0 pour les rendre plus productives et compétitives. En tout, c'est 329 millions de dollars qu'on investit pour accélérer l'adoption de technologies de pointe et pour soutenir les initiatives majeures en IA grâce à des mesures comme l'élargissement de l'offre de formation en intelligence artificielle pour les étudiants de tous les niveaux et les travailleurs de ce domaine, l'attraction au Québec de chercheurs en IA pour consolider la position de leader du Québec en la matière, l'adoption de l'IA en entreprise, notamment pour qu'elles intègrent davantage les applications en ce domaine, le soutien aux technologies en appui à l'IA pour développer des technologies, notamment dans le domaine du design, de l'électronique, de l'optique photonique et, plus particulièrement, le soutien aux activités de recherche en intelligence artificielle, notamment pour le développement d'applications dans le cadre de projets d'entreprise pour appuyer quatre initiatives majeures grâce à un montant de 100 millions de dollars, soit Ivado Labs, qui vise la réalisation de projets permettant aux entreprises d'accélérer leur transformation numérique, Scale.AI, concernant l'optimisation des chaînes d'approvisionnement de l'IA, Mila, l'Institut québécois d'intelligence artificielle, qui viendra au fonctionnement... ou qui veillera au fonctionnement et au développement de la grappe en intelligence artificielle au Québec, et PROMPT-Québec, qui appuiera des projets collaboratifs en intelligence artificielle réalisés par des entreprises.

La communauté de chercheurs en IA de l'ensemble du Québec et de sa métropole est reconnue à l'échelle internationale. Et, pour accroître ce rayonnement et appuyer les chercheurs québécois dans tous les domaines, le budget 2019-2020 inclut des mesures visant à simplifier et à faciliter l'accès aux données à des fins de recherche. L'Institut de la statistique du Québec, qui relève de mon collègue le ministre des Finances, mettra en place un guichet de services pour répondre aux besoins des chercheurs associés aux organismes publics. L'ensemble de ces mesures et de ces investissements stimuleront une innovation du Québec et accroîtront la productivité ainsi que la compétitivité des entreprises québécoises.

Pour conclure, comme vous voyez, Mme la Présidente, le budget 2019-2020 de notre gouvernement donne une impulsion significative au grand potentiel de recherche et d'innovation du Québec et à son immense créativité, une

créativité qu'on trouve dans toutes les régions du Québec et dans tous les secteurs d'avenir qui contribuent à l'essor d'une économie du savoir. Le Québec doit continuer à déployer des efforts majeurs pour stimuler la recherche publique, la recherche industrielle et l'innovation sous toutes leurs formes, et c'est ce que nous entendons faire au cours des années à venir, Mme la Présidente. Et nous le ferons avec nos partenaires du milieu et notamment les fonds de recherche du Québec et le CRIQ ici présent. Merci de votre attention.

Discussion générale

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, M. le ministre. Comme ni l'opposition officielle, ni le deuxième groupe d'opposition, ni le troisième groupe d'opposition ne feront de remarques préliminaires, nous allons immédiatement débiter par la première de période de questions et réponses. Nous commençons par l'opposition officielle, le premier groupe... le premier bloc, pardon, avec 20 minutes, et la parole est au député de Nelligan.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Merci au ministre par rapport à ce bref aperçu de sa vision de l'innovation. Ma première question, très simple, et j'en suis sûr et certain, que le ministre est aussi sensible à ça... Depuis tout à l'heure, l'énoncé de la création de la richesse collective, nous sommes tous d'accord par rapport à ça, favoriser la science auprès des jeunes, et ce, dans l'ensemble des régions. Moi, ce qui m'intéresse, aujourd'hui, c'est la démocratisation de l'innovation, c'est que ce qu'on voit de plus en plus, c'est que le fait de concentrer l'innovation au niveau uniquement de la métropole ou quelques centres ne va pas aider le Québec et les régions à aller de l'avant. Et, sur ce point, j'aimerais bien savoir c'est quoi, votre stratégie par rapport à ce que l'ensemble des régions du Québec puissent en profiter.

M. Fitzgibbon : Écoutez, je suis d'accord avec vous qu'il ne faut pas... Je pense, il fallait commencer... l'innovation, on parle d'IA avec Montréal, il n'y a pas de doute, mais après ça il faut rapidement élargir les tentacules de l'IA et du reste de l'innovation.

Je pense que, dans la réforme d'Investissement Québec, on va voir, puis, dans quelques semaines, je vais être public sur ça avec une mini-conférence de presse, on va annoncer un rehaussement des forces en présence dans les régions pour Investissement Québec. Il va falloir avoir autant les ressources humaines qui vont être polarisées pour aider les différents locaux ou les MRC, entre autres, et aussi avoir de l'argent qui va être disponible, là, pour pouvoir investir en région. Je pense qu'il faut aussi que la première couche... On parle d'IA encore, là, parce que c'est une des sources d'innovation, la première couche a été bien faite; la deuxième couche, c'est ça qu'il faut travailler. Qu'on parle de Scale.AI, qu'on parle d'Ivado Labs, qu'on parle d'Imagia, qu'on parle d'Element AI, il faut que des entreprises se préoccupent de l'application au niveau de la région. On voit la même chose au niveau du CRIQ. Le CRIQ a fait des choses extraordinaires au niveau du 4.0. Il faut maintenant rendre ça accessible à beaucoup plus de gens.

Alors, je pense, ça va passer par IQ régional, ça va passer par de la formation, on veut créer des écoles d'entrepreneuriat. Moi, je pense qu'il y a des initiatives qui vont pouvoir, on espère, rapidement pouvoir permettre aux régions de bénéficier de l'innovation.

M. Derraji : Oui. Merci, M. le ministre. En fait, c'est très bien, que vous êtes sensible à ça, mais je veux juste qu'on se comprenne que, par rapport au message de l'intelligence artificielle, que ce soit un peu compris partout, parce que, oui, il y a la stratégie de l'intelligence artificielle, l'adaptation au niveau des PME, mais, moi, mon intérêt, aujourd'hui, c'est que, la PME, que ce soit dans la Côte-Nord, ou en Gaspésie, ou en Montérégie, ou Laval, on parle le même langage. Oui, c'est très bien d'investir dans les grappes à la lumière de l'intelligence artificielle, ça a été fait dans le cadre de notre gouvernement, la dernière... au dernier mandat, c'est très bien que vous continuiez dans la même logique, mais il faut s'assurer que cet impact ait sur le Québec un impact majeur au niveau de nos PME si on veut attirer le maximum de l'intelligence artificielle.

Mais mon point, il n'est pas là. Mon point, c'est que, si je veux une stratégie de l'innovation qui va aider l'ensemble de nos régions, c'est quoi, à court terme, à moyen terme, votre vision? Je sais que vous avez évoqué Investissement Québec. On peut revenir à ça après. Mais, avant d'aller à Investissement Québec, vous avez énuméré des accélérateurs, vous avez parlé des incubateurs. Est-ce qu'aujourd'hui nous sommes capables de dire que, sur la Côte-Nord, nous sommes prêts à lancer un accélérateur, un incubateur qui touche, par exemple, aux métiers qui sont très répandus à la Côte-Nord?

M. Fitzgibbon : Quelques points. Le premier, vous avez raison, l'IA n'est pas nécessairement applicable aujourd'hui. Vous me nommez sur la Côte-Nord. Je pense que ça va prendre quelques années avant d'arriver là, vous avez absolument raison. Je pense qu'on regarde le programme Essor, qui existe déjà, on l'a bonifié... Et j'ai été public aussi sur... Je reviens à Investissement Québec, qui est notre véhicule. Il va falloir donner plus d'argent aux entrepreneurs, quand je dis «donner», là, prêter, une forme d'investissement quelconque, pour qu'ils accélèrent l'investissement, parce que force est d'admettre que le sous-investissement en entreprise a été la cause principale de la sous-productivité. Alors, évidemment, il faut que le discours soit conséquent avec les paroles... ou les actes, plutôt, avec les paroles. Alors, carrément, nous allons mettre d'argent en disponibilité, plus de ressources humaines en disponibilité pour permettre à l'innovation d'être plus intégrée dans les régions. Pour la Côte-Nord, pour les autres régions du Québec où il y a moins d'entrepreneurs, la diversification économique est quelque chose qui est très important. Quand j'étais sur la Côte-Nord, il y a quelques semaines, nous avons annoncé quatre projets petits qui n'ont aucun rapport avec les mines, qui se veulent des... d'ailleurs, mon collègue était là avec moi, pour pouvoir, justement, diversifier l'économie. Alors, je suis totalement à l'aise, confortable.

Et, le dernier point, le gouvernement a été très clair sur les fameuses zones d'innovation. Les zones d'innovation, quand je regarde la liste, il y en a une à Montréal. Présentement, mon collègue M. Martel est en tournée pour voir, justement...

est à l'écoute des gens, parce qu'ils ont peut-être des idées, et nous voulons investir dans, je pense, c'est 17 pôles d'innovation... pas des pôles, c'est des zones d'innovation. Alors, je suis d'accord qu'il faut faire des gestes précis.

M. Derraji : Je peux vous assurer que je vais revenir aux pôles d'innovation, parce que vous savez que j'aime beaucoup les pôles d'innovation, c'est dans ma liste, mais je tiens juste à vous sensibiliser par rapport à ce langage qu'on tient, parce que parler de l'intelligence artificielle dans toutes les régions du Québec, je pense que c'est utopique. Ça n'enlève rien aux régions, au contraire. J'adore la Côte-Nord, j'y suis allé plusieurs fois. Il y a beaucoup d'entrepreneurs, beaucoup d'entrepreneurs, beaucoup d'entrepreneurs, que ce soit à Sept-Îles ou... Et mon collègue, je pense, il va m'appuyer aussi dans ce sens. Mais, moi, ma crainte, M. le ministre, ma crainte, c'est que je ne veux pas avoir un retard entre les régions par rapport à l'innovation. Si on veut se donner une culture d'innovation sur l'ensemble du territoire québécois, il ne faut pas qu'il y ait une zone très avancée en intelligence artificielle et dans un autre endroit, bien, l'intelligence artificielle, elle est artificielle. Donc, ce n'est pas du concret. Et on peut l'appliquer par rapport aux PME, mais aussi s'assurer que l'écosystème suit. Et c'est de là ma question. Comment, dans votre stratégie, vous avez, je dirais, la vision que chaque région puisse bénéficier d'un accélérateur ou d'un incubateur qui répond aux besoins de la région? Pas forcément à l'intelligence artificielle à Montréal, où vous avez mis beaucoup d'argent, où vous continuez à en mettre, mais plutôt comment démocratiser l'innovation sur l'ensemble du territoire québécois?

• (15 h 20) •

M. Fitzgibbon : Écoutez, là, vous parlez à un converti, là, je suis totalement d'accord avec vous. Bien, l'IA en région va être plus longue à appliquer, mais il y a quand même des applications IA qui sont, je pense, utilisables aujourd'hui, je regarde à Imagia, entre autres, ce qu'ils font, pour avoir été là sur place, PROMPT aussi. Je pense qu'on peut quand même penser à des entreprises en région. D'ailleurs, il y a des gros donneurs d'ordres sur la Côte-Nord que j'ai visités qui utilisent l'IA déjà.

Mais force... Mais je suis d'accord avec vous et je suis totalement aligné sur le fait que nous devons avoir des mesures tangibles. Je pense que le rehaussement d'Investissement Québec en région, la synergie des gens du MEI en région avec Investissement Québec, le rehaussement du programme Essor, qui est un programme qui se veut un programme d'assistance à l'innovation, le rehaussement du capital de risque que nous voulons mettre en disponibilité, on a fait des... on a vu l'évidence, petite, mais néanmoins on a vu l'évidence à Baie-Comeau quand j'étais là, il y a quelques semaines. Je suis commis, nous sommes commis. Ma collègue Marie-Eve Proulx, qui n'est pas ici avec moi, à tous les jours me ramène à l'ordre. Alors, nous allons mettre des disponibilités, nous avons commencé en région, je suis 100 % d'accord avec vous.

La Présidente (Mme Isabelle) : Je veux juste souligner, là, de ne pas nommer les noms des collègues, des ministres ou des députés, par leurs prénoms et noms mais bien par leur titre. Merci. Ou leur titre de circonscription, là. Merci.

M. Fitzgibbon : Je vais essayer.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. En fait, vous avez évoqué, tout à l'heure, les zones d'innovation. Je sais qu'on parle beaucoup de pôles d'innovation. Est-ce qu'il y a un changement par rapport aux pôles d'innovation versus zones d'innovation ou c'est toujours la même chose?

M. Fitzgibbon : Non, mais, écoutez, ma collègue la ministre déléguée des régions... économique...

M. Derraji : Développement économique régional.

M. Fitzgibbon : ...Développement économique, comme vous le savez, a fait une... n'a pas fini, elle fait une tournée. Et on a dit : Ce qui fonctionne ne changera pas. Sur les pôles, j'oublie... sur 18, il y en a huit, neuf de signés, là... cinq de signés. On ne changera pas ça, ça marche. Il y en a qui ne sont pas signés, qui ne sont pas signables, on va faire d'autres choses.

Alors, je ne garantis pas aujourd'hui qu'on va implanter les 18 pôles, mais je vous garantis que, si ce n'est pas des pôles, ça va être d'autre chose, parce que le concept d'avoir l'innovation régionale ou locale fait beaucoup de sens.

M. Derraji : Bien, merci d'évoquer ça. Mais, au fait, je vais aller directement aux pôles d'innovation, parce que, quand j'ai échangé avec vous, à la dernière étude de crédits, vous m'avez beaucoup rassuré par rapport aux régions. Je ne peux pas vous cacher mon inquiétude par rapport à mon échange avec la ministre déléguée au Développement régional que le message que nous avons envoyé aux régions, il était plutôt négatif, et je vous l'explique. C'est qu'en date d'aujourd'hui il y a uniquement cinq régions qui ont reçu du financement. Et, je pense, l'ensemble des collègues sont au courant c'est quoi, c'est toujours le Bas-Saint-Laurent, Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides. Moi aussi, j'ai parlé avec plusieurs personnes en région. Le signal que ça envoie, c'est qu'il y a des régions chanceuses et d'autres, non. Il y a des régions qui méritent le financement et d'autres, non. Et ça traîne, M. le ministre. Ça traîne parce que, depuis le début de l'année, il n'y a aucun signal envoyé, négatif ou positif.

J'aimerais bien qu'aujourd'hui vous me rassuriez, mais pas uniquement moi, rassuriez les régions qui ont engagé du financement que leur projet va voir le jour et aussi permettre au réseau national d'accompagner ces pôles. Parce que, ce qu'on entend, il y a des régions qui n'ont pas eu l'occasion de déposer. Bien, justement, c'est là le rôle du gouvernement, c'est accompagner ces régions qui veulent faire de l'innovation un moteur du développement économique régional, mais elles n'ont pas les moyens. C'est pour cela... Le gouvernement a mis en place un réseau national. Ce réseau national a pour mission d'accompagner les régions qui ne peuvent pas ou qui ne savent pas comment. Mais me dire aujourd'hui et dire

aux régions que c'est que vous n'avez pas de projet, on ne va rien faire, on ne va pas vous accompagner, je ne pense pas que c'est une suite logique si on veut démocratiser l'innovation.

Moi, là, l'élément clé, là dans mes questions aujourd'hui, c'est que je veux m'assurer et qu'on s'assure tous ensemble que, peu importe là où tu es au Québec, l'innovation et l'accès aux ressources est disponible pour n'importe quel entrepreneur.

M. Fitzgibbon : Bien, premièrement, laissez-moi vous rassurer que ma collègue déléguée... ministre déléguée économique, on va l'appeler comme ça, et moi, on est totalement liés, on se parle régulièrement. Alors, je veux vous rassurer qu'il n'y a pas deux langages, là. On parle le même langage, on est dans le même bureau.

Deuxièmement, effectivement, on a peut-être... il y a une perception que votre détermination de comment les pôles régionaux devraient être gérés au niveau national, on n'est pas d'accord, moi, je ne suis pas d'accord, ça va changer. Ça, je peux vous l'annoncer aujourd'hui, là. Ce n'est peut-être pas la bonne façon de le faire, puis je vais le faire pareil. Par contre, je peux vous assurer que Mme la ministre déléguée est présentement en tournée, elle n'a pas complété, puis ça se finit très bientôt, et sa tournée — elle est dans les régions qu'on a écoutées — en même temps se fait avec la redéfinition de comment on va opérationnaliser, d'abord IQ régional plus fort. Bon, là, on a la chance d'avoir un nouveau président depuis la semaine passée, donc on va faire les choses dans l'ordre.

Alors, je peux vous reconforter qu'il n'est pas question que des régions n'aient pas accès... Parce qu'on parle de deux choses aussi pour l'innovation. On parle des ressources humaines pour accompagner les entrepreneurs, accompagner les entreprises. On parle, d'autre part, d'avoir de l'argent disponible au niveau du capital pour investir. C'est deux choses qui vont être traitées séparément. Et, dans les deux cas, moi, je suis plus sur... Je vais arrêter, vous avez une question. Allez-y.

M. Derraji : Oui, mais, pour une fois, M. le ministre, je ne suis pas d'accord avec vous, hein, vraiment, là, je ne suis pas d'accord. Il y a deux choses différentes, et vous le savez mieux que moi. Le rôle d'Investissement Québec, c'est à côté, les pôles d'innovation, c'est autre chose, on ne peut pas mélanger ça. La promotion de l'innovation, pas forcément avec Investissement Québec. Investissement Québec, si vous cherchez les mêmes rendements que 2017 et 2018, va avoir un autre rôle, et on peut en revenir à Investissement Québec. Là, je parle des pôles d'innovation qui vont travailler avec un écosystème, des entrepreneurs avec des start-up, avec des incubateurs et des accélérateurs qui, probablement, vont atterrir chez Investissement Québec. C'est ça, moi, maintenant que je ne vois pas. Je vois juste cinq régions qui ont cette chance, il y a d'autres qui ne l'ont pas eu.

Vous me parlez, M. le ministre, que la ministre fait une tournée. Pour rappeler un point très important, la tournée a été déjà faite, hein? Il y a un plan, et le plan, c'est une demande de l'ensemble des régions d'avoir des hommes ou des pôles d'innovation dans toutes les régions. Là où on l'a perdu, là où on l'a échappé, c'est qu'on est en train de faire de la petite politique avec des régions, parce qu'au lieu de les accompagner on est en train de jouer dans la structure et dire : Pour telle région, probablement ce n'est pas le bon promoteur. Mais, si ce n'est pas le bon promoteur, c'est là le rôle d'un réseau national, parce que le réseau national... Et les exemples, il y en a pas mal, même en France. Un réseau national est là pour accompagner les régions à mettre en place des stratégies d'innovation.

M. Fitzgibbon : Premièrement, je pense que... avec tout le respect que je vous dois, là, je ne pense pas qu'on a beaucoup à apprendre de vous sur comment traiter les régions au niveau économique. Deuxièmement, Investissement Québec, je pense que vous le regardez avec un oeil historique, et le nouveau Investissement Québec n'est pas du tout ce que vous mentionnez. Vous réferez à des retours sur investissement et vous avez absolument raison. Si Investissement Québec continue dans la même lignée que le passé, de regarder le retour sur le capital investi, vous avez entièrement raison, l'innovation n'entre pas là-dedans, puis le retour est plus à moyen terme. Alors, c'est justement la raison pourquoi on fournit un effort d'Investissement Québec, c'est pour avoir les outils pour pouvoir promouvoir l'innovation.

Quant aux régions qui n'ont pas de pôle de signé encore, tout ce que je peux vous dire, c'est que les projets de ces régions-là, qui sont en cours d'analyse, vont être mis en application. Puis ce n'est pas vrai qu'on... ce n'est pas une course. À ce moment-ci, à ma connaissance, il n'y a aucun projet innovant d'entreprise qui a été refusé par le MEI ou refusé par Investissement Québec parce qu'il n'y a pas de structure. Je l'ai dit à plusieurs reprises, les structures, on va dealer avec au fur et à mesure. Entre-temps, on ne refuse aucun projet.

M. Derraji : Très rassurant, merci, mais ce qu'on entend, c'est que, par exemple, en Outaouais ils ont engagé des frais, mais ils n'ont pas encore... la région de l'Outaouais, il y a déjà le pôle qui est presque en marche, mais l'entente n'a pas été signée, n'a pas reçu l'argent.

Revenons aux projets. En date du 28 février 2019, votre ministère nous a répondu qu'il y a 27 projets qui ont été déposés. Est-ce qu'on peut savoir l'ampleur de ces projets et pourquoi ces 27 projets n'ont pas encore eu de réponse?

M. Fitzgibbon : Écoutez, je ne les ai pas avec moi, les 27 projets, là. C'est des projets de pôle. Ma collègue les a avec elle. Mon collègue ici, David Bahan, les a aussi.

(Consultation)

M. Fitzgibbon : Alors, je me fais confirmer que ma collègue ministre déléguée est en train de finaliser son analyse des projets. Elle va nous en parler prochainement, puis on va annoncer des projets bientôt. Il n'y a pas de raison de croire qu'on met ça sur la glace, là.

M. Derraji : Parce que je reviens juste à votre citation de tantôt, vous avez dit qu'on n'a pas refusé de projet, mais je tiens juste à rappeler au ministère que, depuis le 28 février, il y a au moins 27 projets déposés et que, jusqu'à maintenant, si je suis ce qui a été dit, c'est pour des pôles d'innovation en région, il n'y a rien qui a été signé ni annoncé. Est-ce que c'est ça qu'on peut comprendre?

• (15 h 30) •

M. Fitzgibbon : Peut-être qu'on a un problème de sémantique, je m'excuse, là. Quand je parlais de projets, je parlais d'entreprises. Pendant qu'on fait des projets, là, c'est des structures, on regarde des projets d'entreprises, là. Des projets d'entreprises, il y en a plusieurs qui ont été faits, qui sont en voie d'exécution. Il n'y a rien qui retarde des projets en entreprise.

Pour les projets que vous parlez, les 27, je savais qu'il y en avait, je ne savais pas qu'il y en avait 27, et c'est un appel d'offres qu'il y a eu, il y a eu un appel d'offres pour des projets. Alors, on les analyse. Alors, ma collègue va rapidement conclure, et je vais la supporter à 100 % pour une annonce, en temps et lieu, prochainement. Je n'ai pas de date précise, parce que je ne suis pas familier avec l'échéancier, là, mais ça ne devrait pas tarder.

M. Derraji : O.K. Par rapport aux pôles, est-ce que vous êtes à l'aise aujourd'hui qu'il y a cinq régions, Bas-Saint-Laurent, 280 000 \$, Montréal, 280 000 \$, Laval, 130 000 \$, Lanaudière, 200 000 \$, Laurentides, 200 000 \$, et d'autres régions attendent encore leur argent pour commencer leur travail en innovation? Est-ce que vous êtes à l'aise à vivre avec ça?

M. Fitzgibbon : Bien, ce sont des faits que je reconnais. Et, je veux dire, dans notre budget, nous avons de l'argent pour offrir aux projets qui ne sont pas encore approuvés, que nous allons, en temps et lieu, donner l'argent qui a été promis, pas qui a été promis, donner l'argent à des projets d'innovation qui sont, bien, sous appel d'offres présentement. Mais on ne changera pas l'approche. Et je pense que, très rapidement, on va pouvoir effectivement donner aux régions concernées l'argent qu'ils méritent sur les projets qui auront été approuvés.

M. Derraji : Je ne sais pas si vous êtes au courant, M. le ministre, mais on s'entend que c'est des projets sur cinq ans. La dernière année... La première année, pour certains pôles et pour certaines régions, est déjà terminée. Le 31 mars, c'était l'année dernière. Et plusieurs régions, on l'a vu, suite à la sortie de Mme la ministre, qui a annulé une rencontre importante au niveau national... Et, à la dernière rencontre avec elle, elle nous a dit que ça a été suite à une information verbale. J'ai moi-même posé la question sur quoi elle a basé sa décision pour annuler la rencontre au niveau national. Il n'y avait pas de document, il n'y avait pas de facture. Il y avait juste, probablement, un e-mail ou une information verbale.

Moi, aujourd'hui, et c'est pour cela que je vous pose la question, parce que je veux... je ne cherche pas à vous... me rassurer, mais plus à rassurer les régions que... Est-ce que vous êtes vraiment à l'aise à ce qu'uniquement ces régions où on a annoncé de l'aide, qui ont bénéficié la première année, continuent à bénéficier pour les prochaines années, et on oublie les 13 autres régions?

M. Fitzgibbon : Écoutez, je vais juste vous répondre qu'on n'oublie pas... Une minute. On n'oublie pas les 13 autres régions. Je pense que... Changement de gouvernement. Structure, personnellement, au niveau national, que je ne pense pas appropriée, «by the way». Mais il n'est pas question que nous voulions pénaliser. Au contraire, on se veut un gouvernement de régions. C'est les régions qui nous ont élus. Alors, je pense qu'on va être conséquents avec nos représentations. Et je peux vous rassurer que loin de moi, et surtout pas de ma collègue, qui ne pense qu'à ça, qu'on va laisser les régions, il n'en est pas question. Je suis totalement confortable de m'engager à continuer ce qui a été fait ou ce qu'on a promis de faire, je devrais dire.

M. Derraji : Bien, je pense que je vous invite à parler avec votre ministre déléguée pour qu'elle accélère, parce que ce n'est pas le cas. Et, sérieusement, perdre le temps à faire une autre tournée pour voir comment ça marche, les régions, elles ont déjà fait l'exercice, et vous avez sur votre table des projets. Moi, je pense, ce qu'on devrait faire d'une manière très urgente, c'est voir les projets qui sont finançables et qu'on les finance très rapidement. Et, encore une fois, je ne pense pas que la mission des pôles d'innovation, versus le rôle d'Investissement Québec...

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous remercie, M. le député de Nelligan. Votre temps est écoulé. Nous y allons avec le premier bloc du gouvernement, avec le député de Saint-Jérôme. Vous avez 16 minutes.

M. Chassin : Merci, Mme la Présidente. Alors, bien, mes salutations, d'abord. Mes salutations aux collègues de l'équipe ministérielle et aux collègues de l'opposition. Salutations à vous, M. le ministre, et vos collaborateurs du cabinet et du ministère.

On sent dans les propos du député de Nelligan toute sa passion pour l'innovation. Et là-dessus, au moins, on peut être en accord. Et, M. le ministre, vous le mentionniez aussi dans vos notes d'ouverture, ça fait partie des crédos de ce gouvernement que de défendre l'innovation, qui est une passion, notamment pour notre premier ministre, qui a écrit abondamment sur la question, une passion que nous partageons avec de nombreux entrepreneurs. Les PME québécoises sont absolument passionnées d'innovation. D'ailleurs, quand on les visite, c'est généralement ce qui fait l'objet de la visite, hein? On nous montre ce qu'on fait de différent, ce qu'on a créé dans notre entreprise et que les autres n'ont pas. Donc, on s'en vante. C'est aussi une passion pour nos institutions d'enseignement supérieur, notamment nos universités, nos cégeps. On a mentionné les centres collégiaux de transfert technologique. Donc, on a un écosystème au Québec qui est tourné vers l'innovation. Évidemment, il y a quand même une réflexion en termes de commercialisation de l'innovation, et c'est vers là que je me dirige, M. le ministre.

Alors, évidemment, comme économiste, l'innovation a un rôle particulier à jouer... ou, en tout cas, comme ancien économiste, je le lis comme ça. C'est par cette innovation qu'on peut se distinguer. C'est par cette innovation aussi qu'on met le plus à contribution le génie québécois, nos travailleurs. La productivité dont on parle, ce n'est pas de travailler plus fort, c'est de travailler mieux, donc de réussir à avoir les bons outils pour finalement avoir un résultat plus à l'avenant de nos efforts.

C'est ce qui fait que, sur la créativité des Québécois, on peut réussir à bâtir quelque chose d'absolument formidable. On en a, des exemples concrets et précis. Et, dans les Laurentides et chez moi, par exemple, à Saint-Jérôme, je pense à certaines personnes qui oeuvrent spécifiquement dans l'innovation, que ce soit, par exemple, pour l'Institut du véhicule innovant, hein, le bien nommé, donc on retrouve l'innovation, qui réfléchit à l'électrification des transports, à la voiture autonome, par exemple.

Il y a des entreprises absolument formidables et, des fois, dans des domaines qui paraissent traditionnels. Je pense à Baron Soucy, qui a été, d'ailleurs, récompensée au gala de la Chambre de commerce et d'industrie du Saint-Jérôme métropolitain samedi passé, tout récemment, et qui produit des articles notamment en caoutchouc, y compris des rondelles de hockey. Mais, dans la ligue nationale, les rondelles, on ne le réalise pas, mais c'est issu de technologies de pointe. Et c'est drôlement intéressant de voir que derrière un tout petit disque noir il y a beaucoup d'intelligence, beaucoup de créativité.

Évidemment, que ce soit dans nos PME, que ce soit dans nos CCTT, que ce soit dans nos institutions d'enseignement, l'innovation, elle est présente, il y a donc de la recherche qui se fait, il y a du développement, on a des bonnes idées. Mais, de passer de l'idée à un produit ou un service qui remporte un succès commercial, il y a une marge. Et c'est là qu'intervient, je crois, le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour pouvoir soutenir les initiatives, accompagner, par exemple, les entreprises, qu'elles soient naissantes ou que simplement elles poussent les innovations.

Et on constate donc, dans le classement sur l'innovation 2018 du Conference Board du Canada, que le Québec est un peu moyen quant à l'innovation. On récolte, en fait, un C, on se classe au neuvième rang parmi les 26 juridictions comparées. On n'est pas les derniers de classe, on n'est pas tout à fait les premiers non plus. On a une performance en matière d'innovation qui est particulièrement décevante dans quatre secteurs, où on obtient un score de D. Les quatre secteurs qui sont répertoriés par le Conference Board sont les suivants : les investissements dans les technologies de l'information et des communications — on sait que notre retard d'investissement est préoccupant — dans les brevets — c'est quand même essentiel pour pouvoir innover et avoir, finalement, des produits et des services innovants et commercialisables, les brevets — dans le pourcentage de nouvelles entreprises par rapport aux entreprises en activité, et enfin, le quatrième critère, dans la productivité du travail. Le Conference Board en conclut que le Québec a du mal, comme l'Ontario, d'ailleurs, à commercialiser ses innovations et à en récolter les fruits.

Évidemment, le ministère a de nombreuses initiatives pour appuyer les entreprises, les innovations, ce processus de commercialisation. Alors, il y a vraiment un processus, hein, il y a différentes phases, certaines phases plus critiques, certaines phases où il est plus difficile d'avoir, par exemple, accès à du financement. Mais, dans cette perspective-là, M. le ministre, j'en arrive un peu à ma question, comment le ministère de l'Économie et de l'Innovation se propose d'accompagner les gens qui sont innovants, les idées, pour mieux mettre en valeur ces innovations-là et assurer leur retombées, tant sociales que, évidemment, économiques?

• (15 h 40) •

M. Fitzgibbon : Merci. C'est une question qui est excessivement pertinente dans notre programme de 2019-2020. L'enjeu de réussir à commercialiser ces innovations et à récolter les fruits, à les valoriser, en est un de taille, qui pose d'ailleurs de plus en plus d'enjeux partout où est l'innovation. Le gouvernement a aussi initié une réflexion sur les meilleures façons de capitaliser ces investissements en R&D et en... commercial.

Je vais parler un peu des initiatives. Je vais demander un peu plus tard à mon collègue, M. Denis Hardy, qui est le P.D.G. du Centre de recherche industrielle du Québec, ce qu'il a fait d'extraordinaire depuis quelques années. Il va nous parler du développement 4.0. Mais, avant d'arriver là, globalement, le gouvernement du Québec agit selon quatre axes : on veut soutenir de façon directe les projets de commercialisation et d'innovation, on veut favoriser la création et la croissance des entreprises par l'adoption puis l'intégration des innovations, on veut renforcer clairement l'écosystème de la commercialisation en innovation, et aussi il faut maximiser le transfert puis les retombées de l'innovation, sociales et technologiques.

Parmi les principales interventions en faveur de la commercialisation, on note notamment le soutien financier que nous avons aux projets de développement et de commercialisation des innovations grâce au Programme innovation, un programme qui est normé, l'appui financier aux organismes d'intermédiation et aux sociétés de valorisation de la recherche universitaire permettant de favoriser le développement et la commercialisation des innovations. J'en nomme un paquet d'autres. Il y a, entre autres, le soutien aux centres d'expertise 4.0, que mon collègue M. Hardy va parler tantôt. De plus, le gouvernement a misé sur la réalisation de projets mobilisateurs et structurants pouvant permettre la commercialisation d'innovations dans le domaine de l'avenir pour le Québec. On parle notamment de projets en électrification des transports visant à favoriser le développement de nouveaux véhicules électriques québécois ou des composantes pour ce type de véhicules susceptibles d'obtenir un succès commercial et de réduire les émissions polluantes. D'ailleurs, il y a... un premier projet mobilisateur, évalué à 17,2 millions de dollars, a bénéficié d'une aide financière de 8,6 millions provenant du Fonds vert. Il consiste à concevoir des véhicules lourds innovants à motorisation 100 % électrique et regroupe quatre partenaires : la Compagnie électrique Lion, de Saint-Jérôme, TM4, AddÉnergie et Centum Adetel Solution.

Projet mobilisateur de l'aviation écologique, le projet SA2GE, qui offre la possibilité aux entreprises et centres de recherche de partager leur expertise pour favoriser le développement et la commercialisation de nouveaux produits et de services, le 22 février dernier, le gouvernement a annoncé l'octroi de 25 millions de dollars pour soutenir la mise en oeuvre de la phase III du projet mobilisateur de l'avion écologique, qui comprend quatre projets mobilisateurs, totalisant

50 millions : le projet Propulsion pour les opérations urbaines et sécuritaires, le projet Aile intelligente et légère pour l'environnement de Bombardier, le projet Avionique modulaire intégrée pour l'éconavigation et le projet Modules photoniques compacts haute fiabilité pour les systèmes de navigation et de communication aéroportés de la PME Teraxion.

Je pourrais continuer encore pendant 20 minutes, mais j'aimerais laisser le temps qu'il reste, soit cinq minutes ou six minutes, à mon collègue Denis Hardy, qui va nous parler de ce qu'il fait au niveau de l'industrie 4.0. Denis? Ah! la permission, si M. Hardy...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Je vais demander à monsieur de vous présenter, prénom, nom et votre titre.

M. Hardy (Denis) : Oui. Denis Hardy, P.D.G. du centre de recherche...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Oh mon Dieu! Excusez-moi, j'ai oublié, ça prend le consentement.

M. Hardy (Denis) : Ah! Excusez.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Est-ce qu'on a le consentement pour faire intervenir... Merci, M. le... monsieur de Nelligan. Parfait. Alors, allez-y, présentez-vous, prénom, nom ainsi que votre titre.

M. Hardy (Denis) : Oui. Denis Hardy, président-directeur général d'Investissement Québec.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Je vais vous demander de parler un peu plus fort.

M. Hardy (Denis) : Oui, oui, excusez. Oui. Ça va mieux comme ça?

La Présidente (Mme IsaBelle) : Oui.

M. Hardy (Denis) : Ah! O.K. Alors, je répète. Denis Hardy, P.D.G. du Centre de recherche industrielle du Québec. Merci, M. le ministre, de me passer la parole. Mme la Présidente, MM., Mmes les députés, merci de nous recevoir.

Alors, peut-être rappeler que le CRIQ, cette année, on va fêter notre 50e anniversaire. Alors, depuis quelque temps, quelques mois, on a quand même revu un peu tout l'ensemble, si vous voulez, de nos services et de nos... si vous voulez, de la perspective que le CRIQ doit se donner au cours des prochaines années, compte tenu, justement, de l'arrivée, disons, de l'industrie 4.0. Alors, on a entrepris, il y a deux ans, une démarche en vue de refondre le modèle d'affaires du CRIQ et on avait plusieurs objectifs, notamment de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services du CRIQ avec les tendances et les besoins du marché, notamment en matière de 4.0, et s'aligner aussi avec les meilleures pratiques au niveau international.

On voulait également s'assurer de maximiser les retombées des interventions du CRIQ auprès notamment du secteur manufacturier et définir également une nouvelle stratégie de partenariat. On a déjà beaucoup de partenariats, mais, avec l'industrie 4.0, avec la vitesse à laquelle les technologies arrivent sur le marché, il est évident qu'on ne peut pas tout faire, et qu'on trouve important de s'assurer d'avoir des partenariats qui vont toucher les différentes facettes du 4.0.

Bon, je parle de 4.0. C'est quoi, le 4.0? On parle de fabrication additive, robotique collaborative, Internet des objets et évidemment un secteur où Montréal s'est très bien positionnée, c'est l'intelligence artificielle, évidemment dans le but de répondre encore mieux aux besoins des entreprises et de participer encore plus activement à la croissance de l'économie du Québec.

Une des premières étapes de ce chantier de révision de notre mission, c'est de revoir évidemment la structure organisationnelle et également l'offre de services du CRIQ. Donc, au moment où on se parle, chaque service est évalué. Évidemment, les plus pertinents vont demeurer. Les autres, évidemment, vont être éliminés et remplacés par des services qui sont mieux adaptés et en demande auprès de nos entreprises. D'ores et déjà, on va regrouper en trois axes, si vous voulez, l'offre de services du CRIQ, soit ce qu'on appelé à l'interne, là, le manufacturier intelligent, donc tout ce qui touche l'usine intelligente, et les technologies de fabrication 4.0 vont être regroupées sous ce thème.

Évidemment, il y a le manufacturier conforme. Nous, au CRIQ, notamment à Montréal, dans nos installations, on réalise aux alentours de 1 000 tests différents pour les bilans normatifs également et pour l'exportation. Donc, on peut faire le marquage CE pour les entreprises, par exemple, qui veulent exporter en Europe. Donc, c'est, encore là, d'améliorer l'offre de services.

Et finalement, là, ce qu'on appelle le manufacturier durable, on parle beaucoup de 4.0, mais aussi il y a une composante importante qui est l'environnement. Donc, de plus en plus, les entreprises sont sensibilisées. Je regarde ce qui se fait, par exemple, en Europe, les normes environnementales. Donc, nos entreprises devront prendre le virage pour arriver avec des produits qui sont, entre guillemets, certifiés verts.

Évidemment, ce travail-là ne se fait pas, là, disons, «top-down» mais plutôt avec la collaboration de nos employés. Et à ce chapitre on a une dizaine de comités qui vont être lancés. Il y en a trois actuellement en marche justement pour redéfinir avec eux ça va être quoi, le CRIQ, au cours des prochaines années.

On a déjà mis en place, si vous voulez, des services d'accompagnement pour le 4.0. Je pense...

Une voix : ...

M. Hardy (Denis) : Oui.

M. Chassin : ...peut-être juste pour bien comprendre, quand vous parlez des comités pour redéfinir le rôle du CRIQ, juste pour bien saisir, est-ce que vous voulez dire les relations, par exemple, que vous avez avec des partenaires ou le type de projets que vous allez mener?

M. Hardy (Denis) : Ah! ça va toucher différents secteurs, là. Je parle... Bon, je mentionnais tout à l'heure, là, au niveau du manufacturier intelligent, j'ai différents... Tous les secteurs se mettent ensemble pour justement redéfinir quels seraient les nouveaux services, par exemple, ce qu'on garde, ce qu'on ne garde pas. Au niveau des partenariats, il y a un comité qui va être mis en place justement pour identifier, selon les besoins des entreprises, c'est quoi, les partenaires qu'on doit aller chercher, autant privés que publics, soit des CCTT ou des firmes d'ingénierie, par exemple. Donc, on n'a pas la prétention de pouvoir tout faire, et puis disons que la demande est assez grande, il y a de la place pour pas mal de monde. Donc, c'est l'idée qu'on a derrière ces comités-là. Je pense que ça répond à votre question.

M. Chassin : Oui, absolument. Donc, mieux définir le choix. Excusez-moi, je vous laisse continuer.

M. Hardy (Denis) : Non, non, c'est O.K., c'est correct.

La Présidente (Mme Isabelle) : ...vous inviter à accélérer, parce qu'il vous reste une minute.

M. Hardy (Denis) : Ah oui? Une minute? Excusez-nous. O.K. Bien, je vais aller à l'essentiel. Disons que, depuis... au cours des trois dernières années, juste pour donner une indication, on a doublé le nombre de mandats d'accompagnement avec les entreprises en termes de besoins technologiques, de diagnostics de productivité, aide à la conception d'un projet numérique.

D'ailleurs, c'est... si vous me donnez un petit peu de temps, on a posé la question aux gens, qu'est-ce qu'étaient les principaux défis que l'on constate chez les entreprises face au 4.0. Je ne vous donnerai pas tout, parce que je n'ai pas le temps, mais le principal qu'on rencontre, c'est que les gens pensent que les projets d'innovation, c'est nécessairement compliqué. Alors donc, l'accompagnement va prendre de plus en plus d'importance auprès des entreprises. Ils ont des difficultés, si vous voulez. Souvent, ils n'ont pas, évidemment, le personnel pour les accompagner. Donc, la stratégie, je pense, du gouvernement, c'est de mettre à la disposition des entreprises, là, ce qu'il faut pour, si vous voulez, rendre ça... la vie plus facile.

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous remercie. Alors, nous laissons maintenant la parole au deuxième groupe d'opposition, avec la députée de Mercier. Vous avez 14 min 45 s.

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, tout le monde. Je suis très contente d'être ici. Ma première question est très simple et s'adresse à M. le ministre. J'ai été surprise, lors de la nomination du Conseil des ministres, que, dans le nom du ministère, le mot «Science» a été enlevé, et j'aimerais ça savoir pourquoi.

• (15 h 50) •

M. Fitzgibbon : Bonne question. D'ailleurs, M. Quirion avait la même question, se demandant à qui se rapporter... excusez, le Scientifique en chef avait la même question. Je ne sais pas, malheureusement. Je pense que c'est pour des fins de simplification. Mais je peux vous assurer que M. le Scientifique en chef et moi, on se parle régulièrement et que... de toute évidence, je pense que la chaîne d'approvisionnement commence par la science, l'innovation et finalement l'économie. Alors, je peux vous rassurer que, même s'ils m'ont enlevé le S, je ne suis pas... le MESI, mais je suis quand même soucieux de la science.

Mme Ghazal : Donc, c'est juste un changement cosmétique, c'est ça? Parce que j'ai eu peur. Mais je suis très, très... D'ailleurs, je suis très contente que le Scientifique en chef soit présent ici aujourd'hui. Et d'ailleurs c'est une institution importante, surtout dans notre société d'aujourd'hui où il y a des changements et des défis extrêmement importants. C'est une institution qui existe, qui a été mise en place depuis 2011 et dont l'objectif, de ce que je comprends, c'est de conseiller le gouvernement en matière de science de façon générale.

Et, en fait, je parle des grands défis de notre société aujourd'hui, un des plus grands défis de notre siècle, c'est, évidemment, les changements climatiques. Et, en fait, ma question s'adresse au Scientifique en chef, si c'est possible, si les autres donnent le consentement pour qu'il puisse répondre. Est-ce que vous avez déjà... Est-ce que le Scientifique en chef a déjà conseillé le gouvernement de la CAQ, le nouveau gouvernement, sur la question des changements climatiques? Et est-ce qu'il s'est senti écouté?

La Présidente (Mme Isabelle) : D'abord, on va demander le consentement. On a le consentement, ce côté-ci? Aussi? Aussi. Alors, je vais vous demander de vous présenter clairement, prénom, nom, ainsi que votre titre.

M. Quirion (Rémi) : Rémi Quirion, Scientifique en chef du Québec. Mme la députée, M. le ministre, Mme la Présidente, très heureux d'être avec vous ici aujourd'hui. Et on peut vous rassurer, là, la science, je dirais que la science, c'est peut-être un peu prétentieux, mais la science, elle est partout. Donc, oui, il y a un ministère de tutelle, mais on se rapporte... on discute avec la très grande majorité, sinon la totalité des ministères.

Changements climatiques, on a vu, au cours des dernières semaines, avec les inondations, tout ce qu'on a vécu, tout ce que plusieurs communautés au Québec ont vécu, donc, l'impact des changements climatiques au niveau de l'environnement,

au niveau de notre société, et on a créé, vous l'avez peut-être vu, on a créé très récemment un réseau de recherche intersectoriel sur les inondations, le RIISQ. Le premier directeur du réseau est basé à l'Université du Québec à Montréal, mais ça inclut toutes les universités, plusieurs CCTT à travers le Québec. Donc, il y a un aspect de recherche très fondamental, de cartographie des zones inondables, un autre aspect qui est très important, qui est beaucoup plus sciences sociales et sciences humaines, et là, oui, il y a eu beaucoup de discussions à l'intérieur de notre ministère, mais je dirais aussi avec le ministère de l'Environnement, où, finalement, c'est là que se situent la majorité des activités, du côté changements climatiques. Et très heureux de travailler avec ce ministère-là pour tout ce qui est construction du réseau de recherche sur les inondations et bonifier la recherche sur les changements climatiques au Québec.

Mme Ghazal : Donc, si je comprends bien, là, vous... Ma question, c'était : Est-ce que vous avez conseillé le gouvernement plus spécifiquement pour qu'il puisse avoir un plan digne de ce nom, là, un plan sérieux en matière de lutte aux changements climatiques? Puis est-ce que vous pensez qu'on va avoir un plan? Est-ce que votre parole a été écoutée? Je pourrais poser aussi la question au ministre de l'Économie.

M. Quirion (Rémi) : Je pense que le plan, ça s'en vient. Moi, j'ai discuté plus dans le contexte d'une organisation que vous connaissez peut-être, qui est basée à Montréal, qui est basée au Québec, Future Earth. Le futur de la planète, et ils ont des discussions avec le ministère, le ministère de l'Environnement, pour du financement de Future Earth. Donc, oui, il y a des ouvertures. Est-ce qu'il y a un plan? Il n'est probablement pas encore finalisé, à ma connaissance.

M. Fitzgibbon : Cela étant dit, si peut renchérir, c'est clair que toutes nos initiatives, dans la mesure du possible, on veut les voir appuyées par la science, de toute évidence, donc c'est... l'intuition n'est plus pertinente aujourd'hui, je pense, considérant la sévérité des enjeux qu'on fait face, et que ce soit Ouranos ou d'autres organismes. D'ailleurs, il y a un fonds de recherche qui est pour ça. Donc, je pense qu'on a mis beaucoup d'argent là-dedans. On a continué ce que le gouvernement précédent avait fait puis on va continuer encore, donc.

Mme Ghazal : Mais je suis contente aussi que dans... en fait, qu'on ait fait le lien, parce qu'on ne le faisait pas l'année passée ni en 2017, lors des inondations, de façon plus directe, entre les changements climatiques et aussi les inondations, ce qu'on n'osait pas faire. Mais là, avec la récurrence... même, je pense que votre institution aussi a fait le lien beaucoup plus directement et sans hésiter, ce qu'avant on disait : Bien, il faut faire attention, c'est peut-être le climat. Donc... Et la volonté que le gouvernement écoute les scientifiques, le Scientifique en chef est très important.

Vous parliez des fonds de recherche, justement, puis j'ai regardé dans le livre des crédits, où on voit les trois fonds de recherche qui sont chapeautés par le Scientifique en chef, et les montants n'ont pas changé. Vous dites que vous continuez, mais elles n'ont pas augmenté d'un sou. Ça n'a même pas suivi l'inflation. Est-ce que... Moi, ce que je comprends, quand d'une année à une autre on n'augmente pas un budget même du niveau de l'inflation, c'est une sorte de compression, dans le fond, dans les fonds de recherche. Est-ce que vous le confirmez?

M. Fitzgibbon : Oui, là, écoutez, il y avait eu une augmentation qui avait été planifiée, je pense, il y a un an ou deux, qu'on a maintenue. On a maintenu les montants qui avaient été commis. Honnêtement, en arrivant en poste, dans mes premiers jours après mon arrivée en poste, je me suis assis avec le Scientifique en chef, on a regardé les budgets. J'ai, un, rassuré de la pérennité des argents, parce que, souvent, dans la recherche, c'est le problème qu'on a, hein, c'est ponctuel. Or, le Scientifique en chef était soucieux de s'assurer qu'on était pour avoir une vision de continuation, ce que je lui confirmé. Et, au moment approprié, si approprié, on pourra augmenter les sommes investies. Mais, honnêtement, je pense qu'à ce moment-ci M. Quirion, le Scientifique en chef, était à l'aise avec les sommes qui étaient allouées, là.

Mme Ghazal : O.K. Mais là, les défis, on parle des... pour les changements climatiques, qui sont extrêmement importants. Donc, vous, vous allez continuer ce que le Parti libéral avait fait. Ils ont fait une augmentation en 2018. Vous dites que c'est suffisant, on n'augmente pas plus que ça. C'est ce que je comprends.

M. Fitzgibbon : Pour l'instant, je pense que c'est 40 millions de plus qu'on a par année, là, si on regarde depuis un an, là, à peu près, les trois fonds.

Mme Ghazal : Pour les trois fonds.

M. Fitzgibbon : Mais, s'il y a des besoins additionnels, on verra. Pour l'instant, il n'y a pas eu de demande formelle d'augmentation. Je pense qu'il faut... Premièrement, on a comblé des postes de directeur de deux des fonds de recherche. Alors, il y a beaucoup de choses à faire au niveau des ressources humaines. Et, au moment approprié, si jamais il y avait des besoins tactiques ou des besoins précis, on a toujours moyen de faire des décrets ministériels. Alors, j'ai assuré le Scientifique en chef qu'on a va être là, au besoin.

Mme Ghazal : Et que son rôle est important et va continuer. O.K. Très bien.

Je voulais aussi vous parler de l'intelligence artificielle où est-ce qu'il y a eu des investissements massifs, là, dans le dernier budget. Puis il y a vraiment tout un discours dithyrambique par rapport à ce sujet-là. On a entendu le gouvernement là-dessus beaucoup. Puis, des fois, on a l'impression que ça suit un peu une certaine mode. On en a connu quelques-unes. Par exemple, on parlait beaucoup des nanotechnologies, biotechnologies. Dans les années 80, pour s'assurer d'être à un

niveau... au rang mondial, à un niveau important dans l'industrie pharmaceutique, on avait mis beaucoup d'argent dans BioChem Pharma, par exemple, une entreprise qui a été rachetée et démantelée dans les années 2000. Donc, beaucoup d'investissements où est-ce qu'on suit des effets de mode. Je souhaite que ça ne soit pas le cas pour l'intelligence artificielle, mais je crains que ça va être le cas. Ça fait que vous allez peut-être pouvoir me rassurer à ce sujet-là.

Donc, dans le budget, dans le budget actuel que vous avez soumis, pour les cinq prochaines années, ce sont des investissements importants de 329 millions. Et, si on inclut Ottawa, les investissements d'Ottawa et Québec, au total, ça va être beaucoup d'argent, c'est 3 milliards. Donc, c'est énorme.

Le gouvernement, des fois, j'ai l'impression qu'il fonce tête baissée dans l'intelligence artificielle. On y croit parce que c'est la chose la plus importante, mais sans demander de garanties, comme on l'a déjà vu aussi ailleurs dans d'autres secteurs. Le problème, c'est que c'est un secteur risqué. Donc, ce sont les Québécois. C'est avec l'argent des Québécois qu'on prend les risques, mais les profits, par exemple, vont à des entreprises dont certaines, on a appris récemment, avaient des connexions un peu plus importantes, peut-être, avec le gouvernement que d'autres, des entreprises qui sont quand même bien nanties.

Et j'aimerais savoir, dans les ententes pour cet argent-là que vous allez investir dans ces entreprises-là ou que vous avez déjà investi, est-ce que vous avez négocié que le gouvernement puisse avoir, le trésor public, des redevances sur les profits ou si est-ce que c'est possible de s'assurer... En fait, est-ce que, dans les ententes, vous avez inclus des clauses pour que les retombées économiques restent au Québec et ne s'en aillent pas à l'étranger?

M. Fitzgibbon : Écoutez, Mme la députée de Mercier, vous avez une question que je trouve très pertinente, et elle mérite une explication. Effectivement, on a noté dans le budget... en fait, on a même déboursé, avant la fin de l'année financière, 100 millions de dollars, qui étaient accordés à différentes institutions. J'aimerais préciser un petit peu, parce que vous faisiez référence à un article où on n'avait favorisé une personne parmi d'autres, là. Je vais juste essayer de démystifier un peu ce concept-là, je pense qu'il a été mal compris. Sur le 100 millions, il y a eu à peu près 32,5 %...

Une voix : ...

• (16 heures) •

M. Fitzgibbon : Il y a eu, disons, 30 % qui est allé chez Mila. Alors, Mila et Ivado sont nos deux instituts de recherche fondamentale. Et je suis d'accord avec vous qu'il faut faire attention pour ne pas que le fondamental devienne le seul moyen dans lequel on va faire l'intelligence artificielle. Ça, ça va devenir tout simplement des concepts théoriques qui ne pourront pas aider les entreprises québécoises. Alors, conséquemment, le reste du 100 millions a été divisé en trois. Il y a, premièrement, Ivado Labs, il y a Scale.AI et il y a PROMPT. Ces trois organismes-là, leur raison d'être est de, justement, faire le pont entre le fondamental au niveau de la recherche et le côté applicatif. Dans le cas de Scale.AI, c'est la chaîne d'appro, d'approvisionnement. Dans le cas d'Ivado Labs, ce sont les consultants qui travaillent pour des firmes qui peuvent aider les entreprises à utiliser l'intelligence artificielle. Et le troisième, PROMPT, fait un peu la même chose.

Alors, je peux vous rassurer que mon intérêt, notre intérêt au gouvernement, c'est de s'assurer qu'on mette les étages en place pour qu'en bout de piste nos PME du Québec puissent utiliser l'avantage de l'intelligence artificielle. Ça ne se fera pas en deux jours. Aujourd'hui, on a à peu près 250 000 PME au Québec, peut-être 10 % peuvent, aujourd'hui, utiliser l'intelligence artificielle. Mais, avec le temps, je pense qu'on va pouvoir démystifier un peu ces concepts-là, c'est très galvaudé, je suis d'accord avec vous. Mais l'intelligence artificielle va permettre l'efficacité opérationnelle qui va être requise pour être plus productif, qui est un des problèmes majeurs que nous avons au Québec. Alors donc, le point que je veux faire ici, c'est que beaucoup d'argent vont être investis dans l'application de l'IA en entreprise, que ce soit économie sociale, que ce soit économie traditionnelle.

L'autre élément que vous mentionnez, c'est comment le gouvernement va s'assurer que les retombées soient québécoises. Il est évident que l'idéal serait d'avoir des redevances. Je ne sais pas si le modèle s'applique pour toutes les sauces, mais c'est sûr que le brevet, le PI, profil intellectuel, doit résider ici. Nous ne voulons pas utiliser les ressources de M. Bengio, et compagnie, pour pouvoir permettre à des compagnies étrangères de bénéficier de ça. Je pense, je suis d'accord avec vous, ce serait immature de la part du gouvernement ou non responsable, je devrais dire, de laisser notre intelligence servir à des fins économiques à l'extérieur du Québec.

Mme Ghazal : Vous avez... Parce que, là, il me reste peu de temps. Vous avez comme opposé recherche fondamentale et recherche appliquée, puis il y a toujours cette opposition-là, mais je veux juste... c'est comme si vous disiez : Oui, on ne peut pas juste faire de la recherche appliquée puis rester dans les nuages, et tout ça, il faut quand même être plus terre à terre, c'est ce que j'entends de ce que vous me dites, mais, vous savez, les plus grandes découvertes dans l'histoire ont été faites grâce à la recherche fondamentale, on ne savait pas trop qu'est-ce qu'on cherchait. Et ça, je vois le Scientifique en chef opiner de la tête. Donc, regardez-le, c'est important. C'est ça, je lui avais posé la question s'il se sent écouté. Donc, c'est important aussi d'investir là-dedans.

Et ça m'amène à ma question. Par rapport au budget des trois fonds de recherche, est-ce que vous êtes capable de me dire quel est le pourcentage de ces budgets-là qui sont alloués à de la recherche fondamentale dans les budgets que vous mettez, là, le pourcentage qui va à la recherche fondamentale versus appliquée? Est-ce que vous pouvez me donner ça?

M. Fitzgibbon : Bien, on peut répondre de différentes façons, là. Si on parle de Ivado, Apogée, on a quoi... on a 130 millions. C'est un projet qui a une pérennité. Donc, il n'y a pas d'autre argent. Mila, on a mis combien à date? On a mis 100, 150? On va en mettre d'autres. C'est les deux centres de recherche fondamentaux. Bien là, le reste, c'est tout de l'appliqué, là.

Alors, tantôt, ou je ne suis mal expliqué ou vous avez mal compris, mais loin de moi l'idée que l'appliqué est contre le fondamental. Mais je peux vous confirmer que les gens qui font de la recherche fondamentale sont aussi intéressés que moi à voir leurs recherches être appliquées. Alors, je pense qu'on peut concilier les deux. Mais, effectivement, c'est deux paliers séparés. Donc, nos chercheurs chez Mila, chez Ivado ou au Mile-Ex, vous êtes sûrement allée, il faut leur donner un environnement qui va être porteur pour qu'ils créent de la recherche. Cependant, à côté d'eux autres, pas loin, il doit avoir des centres, des laboratoires corporatifs, il doit avoir des Ivado Labs qui est là avec des chercheurs. Alors, il faut faire les deux.

Je n'ai pas la réponse précise à votre question, mais je peux vous dire que nous continuons à mettre de l'argent, comme les libéraux avaient commencé, dans le fondamental, et vont continuer à... Au moment où on se parle, les deux instituts de recherche semblent très satisfaits de ce qu'ils ont.

Mme Ghazal : ...parce que, là, vous dites que vous n'étiez pas certain de me donner la réponse par rapport au pourcentage des fonds de recherche du Québec qui sont alloués à la recherche fondamentale. Mais est-ce que le Scientifique en chef a cette réponse?

M. Quirion (Rémi) : Pour les fonds de recherche du Québec, les trois fonds de recherche du Québec, c'est environ 80 % qui va à la recherche non dirigée, la recherche fondamentale. Donc, les chercheurs appliquent. Les comités de pairs évaluent. Ce n'est pas nous qui décide, là, c'est décidé par les pairs. Et c'est au moins 80 % qui va à la recherche non dirigée.

Mme Ghazal : O.K., mais les trois fonds, là, les montants qui sont mis, 80 %...

La Présidente (Mme Isabelle) : ...est terminé.

Mme Ghazal : Ah! O.K. Bien, merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Nous avons déjà empiété de près de 50 secondes sur le temps du gouvernement. Comme c'était la réponse, alors, on l'a accepté. Nous allons donc... Merci pour l'échange enrichissant. Parfait. Nous allons donc avec le côté du gouvernement, son deuxième bloc. Nous y allons avec la députée de Labelle. Il vous reste 14 min 20 s.

Mme Jeannotte : Alors, bonjour, Mme la Présidente, bonjour, chers collègues députés de l'opposition et collègues députés ministériels ainsi que membres de la fonction publique. Donc, je vais vous parler des femmes en science, M. le ministre.

L'équité entre les hommes et les femmes est un sujet récurrent dans notre société. Les femmes aspirent à une équité avec leurs collègues masculins, comme vous le savez. Des avancées ont été faites concernant l'augmentation de la présence des femmes dans certains domaines, autant au niveau scolaire que de l'emploi. Cependant, les données statistiques concernant la représentation des femmes dans les carrières scientifiques et technologiques démontrent qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. La présence des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques doit être encouragée. Leur place dans ces domaines est cruciale dans un contexte de mondialisation et d'ouverture des marchés où les sciences et les technologies deviennent les lieux stratégiques de pouvoir et d'action dans notre société.

Donc, les enjeux, Mme la Présidente, sont les suivants. On observe par exemple, là, chez les élèves qui passent du primaire au secondaire, une baisse importante de leur intérêt pour les sciences et les technologies de même qu'une baisse de confiance en leur capacité de réussir dans ces matières. En particulier, selon certaines études, les jeunes filles auraient une perception de facilité inférieure à celle des garçons considérant les disciplines des mathématiques, des sciences et technologies et de l'univers social. Ce constat se refléterait dans la plupart des diplômés décernés aux femmes en sciences pures et appliquées, qui augmentent peu, et par le fait que relativement peu de femmes occupent des emplois en sciences et en technologies. Enfin, les femmes sont sous-représentées au sein des titulaires de chaire de recherche du Canada. Bien que des progrès dans l'égalité des hommes et des femmes aient été accomplis depuis plusieurs années, des lacunes subsistent encore dans certains secteurs d'activité ou certaines professions.

Alors, M. le ministre, quelles sont les actions posées par le ministère de l'Économie et de l'Innovation afin d'accroître concrètement la progression des femmes en sciences et en technologies?

M. Fitzgibbon : Merci, chère collègue. Je peux vous réconforter que le rôle des femmes en sciences, c'est quelque chose qui est très important pour notre gouvernement. D'ailleurs, je vais commencer un élément de réponse et je vais demander tantôt au Scientifique en chef, qui, lui aussi, se préoccupe de cet enjeu-là dans un des fonds de recherche, de pouvoir aussi commenter sur la question.

L'équité entre les hommes et les femmes est un sujet important. Depuis plusieurs années, le ministère de l'Économie et de l'Innovation travaille à améliorer la progression des femmes en sciences et technologies. Le plus récent bilan de la progression des Québécoises en sciences et technologies, particulièrement en sciences naturelles et sciences appliquées, date de trois ans. Parmi les avancées présentées, notons la progression de la représentation féminine dans le corps professoral en sciences, l'augmentation de la représentation féminine dans des programmes d'études de troisième cycle menant au doctorat, la forte présence des femmes en sciences au collégial tant en formation technique qu'en formation préuniversitaire, la progression de la représentation des femmes dans les techniques physiques au collégial.

Un budget de 750 000 \$ est prévu sur cinq ans pour la promotion des carrières en sciences auprès des femmes. À cet effet, des appels de projets ont été lancés en 2017-2018 et en 2018-2019 par le ministère de l'Économie et de l'Innovation

dans le cadre du programme NovaScience. Au total, ces 10 projets, soit sept en 2017-2018 et trois en 2018-2019, ont été sélectionnés avec l'objectif de contribuer à favoriser la présence des femmes dans les carrières ainsi que dans certains domaines d'études en sciences et technologies, où elles sont peu représentées.

• (16 h 10) •

De plus, notre ministère soutient des organismes, des événements et des concours qui encouragent la contribution des femmes dans des carrières scientifiques ou traditionnellement masculines. Ainsi, il soutient la mission de l'organisme Les Scientifines, qui fait la promotion des sciences et de la technologie auprès des jeunes filles afin de leur permettre de développer des compétences et de contrer le décrochage... et de contrer, plutôt, je m'excuse, le décrochage et la pauvreté. De juin 2017 à 2018, ce sont 163 filles qui ont participé au programme d'activités scientifiques pour filles dans les locaux de l'organisme, totalisant 13 756 présences depuis 30 ans.

On appuie également *Les Catalys*, une websérie de 10 épisodes mettant de l'avant des jeunes professionnelles évoluant dans le domaine des sciences, technologies, de l'ingénierie et des mathématiques. Les objectifs visés par *Les Catalys* sont de stimuler l'intérêt des jeunes femmes âgées de 13 à 19 ans envers les domaines scientifiques et de les amener à les considérer lorsque viendra le temps de prendre une décision par rapport à leur cheminement scolaire et professionnel.

Le ministère a été présent à toutes les éditions du concours Chapeau, les filles! et son volet Excelle science, organisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Chapeau, les filles! s'adresse aux femmes inscrites à un programme d'études en formation professionnelle et technique menant à l'exercice d'une profession ou d'un métier traditionnellement masculin. Son volet Excelle Science s'adresse aux femmes poursuivant une carrière universitaire dans une discipline traditionnellement masculine. Le ministère de l'Économie et de l'Innovation est un partenaire majeur, et ce, autant par ses contributions en prix que par son soutien à l'organisation.

Le ministère appuie également au fonctionnement le magazine *Québec Science* de l'ACFAS, qui coproduisent le balado 20 %, une série d'entrevues réalisée avec des femmes qui oeuvrent en sciences humaines, sociales et naturelles, et en technologies, et en ingénierie. La série est diffusée sur la chaîne de balados du magazine *Québec Science* à raison d'un par semaine depuis le 11 février 2019, Journée internationale des femmes et des filles en sciences.

Avant que je continue, il reste combien de temps?

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste sept minutes.

M. Fitzgibbon : Sept minutes. Alors, pour ça, je vais passer la parole avec mon collègue le Scientifique en chef, qui a beaucoup à dire sur le sujet aussi.

La Présidente (Mme Isabelle) : On est d'accord, oui. Vous pouvez...

Une voix : ...

La Présidente (Mme Isabelle) : On l'a demandé tantôt. L'avez-vous encore? Oui, c'est ça, oui.

M. Quirion (Rémi) : Merci. Merci. Merci beaucoup. Et seulement ajouter, d'entrée de jeu, qu'on a besoin de 100 % de tous les Québécois et toutes les Québécoises, là. Donc, il faut vraiment... il ne faut pas qu'on laisse quelqu'un à côté parce que les sciences, ça peut sembler un peu difficile.

On essaie de faire notre part. Au Fonds de recherche du Québec, mes collègues, en termes de direction scientifique et direction administrative, présentement, c'est toutes des femmes, toutes des femmes. Donc, on fait notre petite part de ce côté-là. Aussi, ce qu'on a fait récemment, soutien financier en partenariat avec le Secrétariat à la condition féminine, une action concertée d'un projet de recherche pour voir comment les femmes peuvent être mieux représentées dans des professions traditionnellement plus réservées aux hommes.

Ce qu'on a fait aussi, c'est d'augmenter le congé parental offert aux jeunes qui reçoivent des bourses des Fonds de recherche du Québec. Hier, on annonçait plus de 1 600 nouvelles bourses dans les domaines de la santé et dans les domaines des sciences sociales et sciences humaines, il y a plus de femmes. Il reste du travail à faire encore dans le domaine des sciences, des mathématiques et du génie, mais on a augmenté. On est rendus à 35 %, 36 % des bourses offertes hier qui ont été offertes à des jeunes femmes.

On donne aussi des frais de déplacement beaucoup plus consistants qu'avant et on permet à toute la famille de voyager ensemble. Si, par exemple, une étudiante va pour faire des études à San Francisco, elle peut être accompagnée par son conjoint et la famille, et on va rembourser tous ces frais-là. Aussi, on a majoré nos bourses, les montants donnés pour chacune des bourses, et on les rendu beaucoup plus flexibles, beaucoup moins linéaires que dans mon temps, où, finalement, quelqu'un commençait une maîtrise, faisait ses deux doctorats, et tout était très linéaire. Maintenant, on permet au titulaire d'une bourse d'arrêter, congé de maternité ou autres, et de revenir dans le système par la suite. Donc, beaucoup plus de flexibilité. Et vous avez peut-être vu récemment, on a parlé beaucoup d'intelligence artificielle avec Ivado. Il y des chaires Ivado qui ont été offertes à des jeunes femmes de très, très niveau dans le domaine de l'intelligence artificielle. Donc, il reste encore du travail à faire, puis on a fait un bout de chemin.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Vous pouvez continuer. Il reste 4 min 30 s.

Mme Jeannotte : Effectivement. Donc, je reconnais les beaux efforts qui ont été faits. C'est très intéressant. Et puis, pour avoir voyagé un peu dans ma vie, je pense que le Québec, on a quand même fait des progrès puis qu'on n'a pas

à avoir honte, là, de notre positionnement. Ma mère a 94 ans, rêvait d'être professeure, mon père avait une 3e année, puis moi, j'ai trois diplômes universitaires. Ça fait que, franchement, comme société, je pense qu'on peut quand même, là, se dire bravo.

Mais moi, j'aimerais entendre le ministre, j'aimerais savoir son opinion personnelle. Je vous donne un exemple. Moi, j'ai fait une carrière au sein de la fonction publique du Canada et je pense que, s'il n'y avait pas eu des hommes à des positions stratégiques qui donnaient... qui étaient en faveur, donc, de donner la chance à des femmes, bien, ça n'aurait pas été aussi rapide comme progression. Mais j'aimerais savoir votre position personnelle, M. le ministre. Qu'est-ce que vous pensez, vous, personnellement, peut-être des quotas et puis de... Comment vous le percevez, vous, l'aide, justement, aux jeunes femmes en sciences? Comment vous-même, personnellement, vous percevez cet enjeu-là de société?

M. Fitzgibbon : Bien, je pense que, quand on parle de quotas, j'ai toujours... puis je vais parler de la science, je vais parler des affaires en général, je ne veux pas être spécifique, je pense qu'il a fallu établir des quotas, des normes, parce qu'on avait une situation un peu aberrante, et j'espère que, rapidement, on n'aura plus besoin d'avoir ces quotas-là, ça va être naturel de la part des hommes de pouvoir réaliser que la cohabitation, elle est non seulement désirable, mais même favorable à l'innovation.

Moi, je crois pertinemment qu'au niveau des jeunes entrepreneurs les femmes ont souvent plus à offrir. Alors, moi, je suis un de ceux, depuis longtemps, qui ne veulent plus avoir des quotas ou des normes, parce que ça devrait être naturel, et je pense qu'on voit une évolution assez rapide, et je suis la personne la plus heureuse. Puis la diversité, elle se mesure à différents niveaux, pas juste hommes-femmes, elle va ailleurs aussi, au niveau générationnel, au niveau genre, et ainsi de suite. Alors, moi, je suis excessivement favorable à ça, puis je n'ai jamais eu aucune difficulté à pouvoir promouvoir des femmes dans mon environnement, et j'espère que c'est une chose qui est partagée par beaucoup de monde. Pas j'espère, je sais que c'est partagé par beaucoup de monde.

Mais, juste pour conclure, je pense qu'il y a beaucoup de progrès qui a été fait au niveau également hommes-femmes depuis plusieurs années. Il y a encore des lacunes qui subsistent dans certains secteurs d'activité et professions. Et je pense qu'avant... afin de combler ces lacunes, je peux confirmer et m'engager que le ministère de l'Économie et de l'Innovation, on travaille à améliorer... à avoir une progression des femmes en sciences et technologies, pour être plus spécifique au sujet d'aujourd'hui, et on va soutenir, on va continuer à soutenir des organismes, des événements et différents concours qui encouragent la contribution des femmes dans des carrières scientifiques ou traditionnellement masculines, autres que scientifiques. Et mon engagement va être soutenu et va être cohésif avec les autres sources de mon ministère.

Mme Jeannotte : Merci, M. le ministre.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il reste 1 min 20 s.

M. Fitzgibbon : On va la donner à notre collègue de Saint-Henri—Sainte-Anne.

La Présidente (Mme Isabelle) : Ou on va la garder pour notre pause tantôt. Nous allons l'accumuler pour notre pause tantôt, parce que, prendre 10 minutes, on sait que vous en prenez 12. Parfait. On vous en donne 10, mais vous en prenez 12. Alors, on va le garder pour là.

Nous y allons maintenant avec le deuxième bloc de parole pour l'opposition officielle. Nous laissons la parole à la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne. Vous avez 20 minutes.

• (16 h 20) •

Mme Anglade : D'abord, je vois que vous ne manquez pas de... vous réagissez bien, donc, vous avez tout de suite récupéré la minute, hein, vous êtes à vos affaires, Mme la Présidente.

Bien, contente que le débat tourne autour de la question des femmes. C'est un sujet qui m'interpelle particulièrement, lorsque l'on parle de science, d'autant plus que je ne sais pas si le ministre a pris connaissance de ce rapport, qui est très bon, qui parle du plus grand potentiel économique au Québec, potentiel économique qui est en fait le fait que l'on ait plus de femmes sur le marché du travail et plus de femmes qui occupent des fonctions dans les domaines de la finance, du secteur manufacturier, des secteurs qu'on va qualifier de plus lourds. Ce rapport-là met en évidence le potentiel de croissance sur le PIB du Québec. On parle de 35 milliards de dollars en termes de croissance sur 10 ans, donc c'est quand même extrêmement significatif.

Est-ce que, lorsque le ministre voit ce potentiel-là... Je sais qu'il y a plusieurs initiatives au sein du ministère de l'Économie, mais, lorsqu'il voit ce potentiel-là, comment est-ce qu'il conjugue ça avec toute la transformation qu'il veut faire, notamment chez Investissement Québec mais dans la société de manière large? Comment est-ce qu'il réconcilie les deux? Puis quelles sont les actions concrètes qu'il souhaite mettre de l'avant par rapport à ça?

M. Fitzgibbon : Écoutez, je ne sais pas où partir avec la question... ou la réponse, plutôt. Je pense que, l'émergence de femmes entrepreneurs, ce qu'on note de façon assez importante depuis quelques années, va faire en sorte que les programmes que nous voulons mettre en place vont être en arrimage avec cette masse-là. La question, c'est : Est-ce qu'on peut développer des programmes plus spécifiques, en région particulièrement, pour encourager... Dans plusieurs régions, en fait, il y a un manque, je dirais, d'entrepreneuriat. Est-ce qu'on pourrait moduler les programmes pour que les femmes soient plus ciblées? Honnêtement, je n'ai pas réellement réfléchi à ça. Ma collègue ministre déléguée va sûrement pouvoir m'aider, mais je suis ouvert à moduler, s'il faut moduler. Je n'ai pas l'impression qu'on doit le faire. J'ai l'impression que la nouvelle génération de femmes aux écoles supérieures, qui est équilibrée, va faire en sorte qu'elles vont avoir les mêmes privilèges. J'ai peut-être mal compris la question.

Mme Anglade : En fait, si je peux me permettre, Mme la Présidente, en fait, ce qui a été démontré, dans les 20 dernières années, c'est que, malgré le fait qu'on ait des femmes qui sont dans les universités à des proportions supérieures dans le domaine scientifique, ça ne se traduit pas dans les échelons supérieurs des organisations. Et c'est la raison pour laquelle il m'apparaît essentiel qu'il y ait des décisions qui soient prises qui fassent en sorte qu'on favorise l'arrivée des femmes, notamment dans les postes décisionnels.

Alors, je vais rebondir là-dessus, parce que vous avez un nouveau P.D.G. chez Investissement Québec. Avez-vous eu une discussion par rapport à la parité hommes-femmes? Quelles en ont été les conclusions? Quelle est sa vision par rapport à ça dans le rôle qu'il va occuper, que vous souhaitez qu'il occupe?

M. Fitzgibbon : Bien, premièrement, vous serez heureuse d'apprendre qu'une dernière fois qu'on a eu une interaction comme celle-là, très civilisée, d'ailleurs, c'était dans les crédits, vous m'aviez mentionné que vous trouviez surprenant que les quatre postes occupés par des femmes étaient les moins payants, alors j'ai discuté avec Guy en fin de semaine, de dire... — il n'a pas la réponse encore, il s'en vient à Québec au moment où on se parle — j'ai dit : J'aimerais ça avoir la réponse à ça, parce que je ne l'avais pas, la réponse. Alors, je pense que j'ai tenu compte de vos commentaires, qui étaient très pertinents. J'ose croire que la rémunération d'Investissement Québec est fonction... elle est agnostique à la diversité mais plutôt en fonction du poste. Et la question, donc, corollaire, ça va être : Pourquoi les femmes n'ont pas réussi à avoir un poste dans les autres fonctions?

Heureusement, M. LeBlanc vient de chez Price Waterhouse. Et, si on regarde, aujourd'hui, la population dans les bureaux de comptables, elle est plus féminine que masculine, hein, au niveau des gens qui vont entrer là. Alors, j'ose croire qu'il est très ouvert à ça et qu'il va favoriser, dans le futur, que les femmes puissent atteindre des postes importants.

Tantôt, dans votre question de tantôt, je pense qu'il y avait deux enjeux : les écoles supérieures, les femmes en affaires. Je pense qu'il y a le côté... Moi, je crois que le côté entrepreneurial... je suis très, très... enfin, je pense que les femmes peuvent être beaucoup plus novatrices que les hommes à un jeune âge. Alors, moi, je suis très favorable à ce que nos programmes en entrepreneuriat... Je regardais même au niveau de l'École d'entrepreneuriat de Beauce, il y a beaucoup de femmes qui sont là. Moi, je pense qu'on est en bonne voie pour ça.

Là où c'est plus les femmes qui s'en vont en carrière professionnelle dans des grandes institutions, comment est-ce qu'on peut faire en sorte qu'elles puissent avoir la même chance, opportunité que les hommes? Bien, j'ai l'impression qu'on y arrive de par la base des emplois qui sont là. Alors, évidemment, c'est un peu galvaudé, ce que je dis là, mais, si on peut trouver des façons d'accélérer ou des façons d'inciter les entreprises à avoir plus de femmes aux comités de direction, nous allons le faire, mais je pense que c'est une réflexion que tous les employeurs ont présentement ou sont conscients de ça. Je ne sais pas le rôle du gouvernement au juste là-dedans.

Mme Anglade : Je pense que le rôle... Bien, d'abord, je vous remercie et je suis enchantée d'entendre que vous avez eu la discussion avec le nouveau P.D.G. d'Investissement Québec, parce que je pense que ce sont des questions qui sont importantes à aborder. Et, dans ce que vous répondez, vous... en tout cas, ce que vous laissez entendre, c'est que vous avez l'impression que les choses vont quand même mieux, et qu'elles devraient aller mieux pour la suite, et que, l'intervention, je ne sais pas jusqu'à quel point elle va être pertinente. Bien, moi, M. le ministre... Mme la Présidente, je veux dire aussi à M. le ministre qu'en fait la recherche nous montre qu'il faut agir, qu'il faut poser des gestes concrets, parce qu'à chaque échelon le pourcentage... Vous parliez des femmes dans le domaine de la comptabilité, mais il y a bien des bureaux de comptables où il n'y a pas de... la parité au niveau des associés ne se retrouve pas nécessairement, hein? Donc, vous allez avoir des défis qui vont être importants, puis je pense qu'il y a un devoir d'exemplarité.

Lorsque l'on parle d'intelligence artificielle, vous en avez abondamment parlé lorsque vous avez pris la parole, tout à l'heure, pendant 12 minutes, l'intelligence artificielle, on trouve déjà des biais importants justement entre les hommes et les femmes, parce que la manière dont c'est développé, présentement, c'est essentiellement fait par la gent masculine, et conséquemment il y a des résultats concrets là-dessus. Amazon utilise un logiciel qui, pour faire du recrutement, a eu des facteurs discriminants par rapport aux femmes. Quand Google fait de la traduction, il y a des éléments qui reviennent systématiquement qui montrent bien qu'il y a des biais. Donc, il y a des études qui soutiennent ça.

Quels sont les moyens que vous envisagez pour corriger ces biais? Si nous sommes à un endroit où on performe en matière d'intelligence artificielle, on devrait être aussi un endroit où on se questionne sur ces enjeux-là puis on agit concrètement là-dessus. Quelle est votre vision par rapport à ça, notamment en ce qui a trait à l'intelligence artificielle?

M. Fitzgibbon : Écoutez, je suis très, très sensible au commentaire. Ce que vous demandez, si le plan d'action a été défini, la réponse est non. Je pense que nous avons clairement... Je partage votre vue aussi. Je discutais récemment avec la présidente du conseil de Ivado, qui partage certainement vos vues sur ça. Elle est dans une position influente chez Ivado, chez Ivado Labs. Moi, je pense que c'est... je ne suis pas sûr qu'il faille avoir des programmes spécifiques, mais je... l'encouragement du gouvernement quand nous allons investir dans des fonds de recherche, M. Quirion a peut-être des commentaires à dire sur ça, mais je pense qu'on a eu la discussion, moi et lui, ensemble, et on est conscients, on est favorables, on est prêts à poser des gestes, et je n'ai pas, à ce stade-ci, de réponse spécifique à vous donner. Mais j'ai une collègue féminine qui partage... est dans votre vue aussi, dans les régions, et on va tout faire ce qui est possible, en notre ressort, pour y arriver.

Je ne sais pas, M. Quirion, voulez-vous peut-être rajouter? Permettez-vous que M. Quirion ajoute ses commentaires?

Mme Anglade : Certainement.

M. Quirion (Rémi) : Peut-être mentionner qu'au niveau des fonds de recherche maintenant on a une personne qui regarde tout ça, là, tout ce qui est équité, diversité et inclusion. On forme à l'interne et aussi nos comités de pairs pour

diminuer les biais, mais encore plus important, je vous dirais, c'est la création de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle, où, là, il va y avoir beaucoup de recherche sous l'égide, là, de l'Université Laval et d'autres collègues qui vont regarder tout ça pour essayer d'éliminer les biais dans les algorithmes actuels. Et c'est, oui, par rapport aux femmes, par rapport à l'âge, par rapport à différentes communautés culturelles. Donc, je pense que c'est très, très important de devenir un leader là-dedans à travers le monde. Je pense qu'avec l'observatoire on s'est donné le moyen de faire ça.

M. Fitzgibbon : Puis n'hésitez pas à faire des suggestions si vous en avez.

Mme Anglade : ...trop, hein?

M. Fitzgibbon : De quoi?

Mme Anglade : En général, je n'hésite pas trop, trop, hein? Là où il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir, hein? Question peut-être... Alors, je ne sais pas si c'est plus pertinent de la poser directement au Scientifique en chef ou au ministre, à vous de voir. Il y avait le projet Athena SWAN, qui était une belle initiative où le Québec prenait un leadership, et je ne sais pas si le ministre est au courant de ce projet-là. Alors, je ne sais pas s'il veut en parler, mais j'aimerais bien savoir comment ça évolue, présentement, ce projet-là.

M. Fitzgibbon : On travaille beaucoup avec le fédéral avec ça, mais je vais laisser quand même M. Quirion... qui est plus pertinent.

M. Quirion (Rémi) : Oui. Donc, je parlais d'une personne qu'on avait nommée pour tout ce qui est équité, diversité, Fanny Eugène, qui continue sur ça et le projet Athena SWAN, donc les partenariats avec nos collègues au fédéral, le conseil national en recherche naturelle et génie, travaille avec eux, et là on est après, si on veut, adapter un Athena SWAN pour que ce soit peut-être un peu plus près, là, des valeurs québécoises. Donc, on travaille aussi en partenariat avec l'équipe de Maryse Lassonde et Fanny pour vraiment s'assurer que nous, du côté des fonds de recherche, mais en milieu académique on tient compte de tout ça. Et on espère que ça va faire bouler de neige dans toute la société québécoise, là. Ça progresse. Ça prend un peu plus de temps que prévu.

Mme Anglade : Est-ce qu'il y a des rencontres de prévues dans les prochains mois dans des forums où ça va être discuté?

M. Quirion (Rémi) : Il y en avait, il y a eu une rencontre récemment avec le ministère ici, ministère de l'Éducation, notre ministère, Fanny, les fonds de recherche, les gens au fédéral. Donc, ça, il y en a eu plusieurs. Et il y en a plusieurs en Europe aussi, et Fanny participe à plusieurs de ces réunions-là.

• (16 h 30) •

Mme Anglade : Une des... puis là je retourne la question au ministre, une des préoccupations que nous avons, qui est réelle, à mon avis, c'est que les politiques publiques de tout gouvernement devraient être basées sur la science. Et on a déploré le fait, par exemple, que le ministère n'ait plus le mot «science», même dans son nom, même s'il en garde la responsabilité. Par contre, la science n'est pas le propre de l'économie. La science a un impact considérable sur l'ensemble des acteurs au sein du gouvernement.

Comment est-ce que, comme ministre... Comment est-ce que le ministre de l'Économie voit le rôle que peut jouer le Scientifique en chef à travers l'ensemble du gouvernement? Et comment spécifiquement... Je pense, par exemple, au cannabis, je pense, par exemple, à d'autres enjeux que nous avons, qui sont transversaux au domaine scientifique, puis je crois que le gouvernement profiterait grandement des connaissances des fonds de recherche, des connaissances du Scientifique en chef. Alors, comment est-ce que vous pensez utiliser cette connaissance que nous avons pour la rendre transversale au sein de votre gouvernement?

M. Fitzgibbon : Bien, je pense, en premier lieu, quand j'ai eu la première rencontre avec le Scientifique en chef, quelques jours après mon arrivée en fonction... Vous n'étiez pas là tantôt, mais j'ai dit... je faisais une petite farce, mais je disais que, bon, il était très inquiet que le S avait disparu de mon nom. Première chose que j'ai faite, parce que, bon, je ne suis pas un scientifique, moi-même, c'est de voir : O.K., c'est moi qui s'occupe de la science, au gouvernement, donc c'est beaucoup de responsabilités. Alors, première chose que j'ai faite, j'ai demandé comment ça fonctionne. Et, je pense, depuis le 1er octobre... 18 octobre, j'ai eu à travailler avec M. Quirion, il est apparu clair, que ce soit l'environnement, que ce soient différents ministères, ses relations, à cause des trois fonds de recherche, sont très diversifiées, au niveau du gouvernement, alors je n'ai pas toute la responsabilité de m'assurer que la science soit bien expliquée au niveau des ministères. Ça, ça m'a beaucoup sécurisé, parce que c'était une tâche assez grosse parmi les autres que j'ai.

Personnellement, par contre, quand je parle à M. Bahan, sur une base régulière, bien, il réfère toujours à l'institut de recherche, mais toutes les discussions que nous avons, toutes les données que je veux utiliser pour qu'on parle de la démographie, des emplois, un sujet qui vous est très, très cher, qu'on parle la répartition de nos secteurs industriels en région, tout s'appuie pas sur la science pure mais sur toutes des données précises.

Alors, moi, je suis, personnellement... Dans mes champs d'expertise, dans les décisions que j'ai à prendre, je suis conscient que le plus de science je vais avoir, plus de support je vais avoir, mes décisions vont être meilleures. Et, parallèlement

à ça, je pense que le Scientifique en chef est très sollicité, je pense, par les... pas je pense, il est très sollicité par les autres ministères et peut lui-même, de par sa personnalité, émerger, consulter ou aviser les autres ministères.

Alors, je suis d'accord avec vous. Je n'ai pas de réponse précise à dire, comment on va le faire, mais même notre premier ministre lui-même est très conscient qu'il faut avoir de l'appui. Oui, je pense que oui, il faut avoir de l'appui pour faire nos...

Mme Anglade : Oui, faire... Oui.

La Présidente (Mme Isabelle) : Vous avez une question?

Mme Anglade : Bien, un commentaire. Simplement que j'espère que l'influence du ministre sera grande au sein des autres membres du gouvernement par rapport à cette réflexion qu'il vient de partager avec nous. Je vais céder la parole au...

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 5 min 21 s.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Au fait, dans la même...

M. Fitzgibbon : ...pas en break, là? On n'a pas un break, là?

La Présidente (Mme Isabelle) : Pardon?

M. Fitzgibbon : On n'a pas un break, là?

M. Derraji : Dans la même logique de science, écoutez, le Scientifique en chef nous a préparé une très bonne séance d'information avec l'économiste M. Pierre Fortin, et le constat, il était alarmant. Et, je pense, il va être d'accord avec nous, c'est que l'ennemi, l'ennemi de notre nation, c'est le décrochage scolaire. Et c'est de là où je me dis : Dans un monde idéal, on veut être des créateurs d'innovation. On veut être les leaders en innovation et non pas, excusez-moi le terme, des importateurs de cerveaux, mais on crée nos cerveaux, on crée l'innovation.

Comment, au sein de votre... Et je comprends que le mot «science» n'existe pas dans le nom du ministère, mais je ne vais pas focuser sur ça, parce que je sais que vous êtes convaincu de la science. Pour moi, on peut mettre un nom sans avoir de stratégie. Donc, ce n'est pas ça vraiment, mon débat, là. Je ne vais pas vous questionner sur l'absence du «science» dans le nom du ministère. Mais, s'il y a une action urgente à mettre en concertation avec le Scientifique en chef aussi, parce que c'est une réelle problématique, comment vous comptez pallier à cette problématique du décrochage scolaire et promouvoir la science au Québec?

M. Fitzgibbon : Écoutez, question très... Premièrement, je veux faire le plus possible d'être aussi un MESI comme votre collègue l'a été pendant ses années au ministère. Maintenant, moi, une chose, je vais répondre à votre question peut-être différemment, mais une chose que je me préoccupe beaucoup, c'est l'adéquation du curriculum en éducation avec les besoins de la main-d'oeuvre. Et j'ai passé beaucoup, beaucoup de temps sur ça. Entre autres, j'ai analysé beaucoup les CCTT, que j'adore en termes de qu'est-ce qu'ils peuvent donner aux entreprises. J'ai passé beaucoup de temps aussi à étudier le système d'éducation dual en Allemagne, où on a beaucoup d'étudiants en études supérieures, on parle de supérieures, quand même, là, qui vont en entreprise pour comprendre mieux les besoins. On s'entend tous qu'aujourd'hui, l'école primaire, il y a probablement 50 % des emplois qui vont être comblés par les jeunes qui n'existent pas aujourd'hui. Donc, conséquemment, c'est très important d'inclure les entreprises dans le cours industriel. Il n'y a pas juste l'industrie, il y a la science, ainsi de suite.

Alors, je réponds à la question tout simplement en disant qu'avec mon collègue le ministre de l'Éducation on a passé, à date, assez de temps pour ça, puis je pense qu'on doit ajuster nos curriculums. Je pense qu'il y a une déficience par rapport à même d'autres provinces, comme l'Ontario, où est-ce que les curriculums sont plus adaptés. Bon, je ne veux pas... votre question, décrochage scolaire, mais plus on va être capables d'avoir des programmes que les jeunes puissent comprendre plus quels vont être les emplois qui vont pouvoir avoir un futur, peut-être plus longtemps on va les garder à l'école. Et je pense qu'il faut aussi valoriser beaucoup les études techniques. Je crois beaucoup... Cet été, là, je pense que... c'est extraordinaire, on en a 59, au Québec, il y en a deux que j'ai visités, il m'en manque 57, ce que j'ai visité, à date, c'est sur la coche, puis je pense que c'est des genres de programmes éducatifs qui vont peut-être attirer nos jeunes.

M. Derraji : J'ai juste une petite note, rien à voir avec nos débats aujourd'hui. Vous avez dit, vous voulez être le Messi du MESI. Je veux juste vous dire, c'est mon joueur préféré, hein? C'est juste... faites attention aux fans de Real Madrid, parce que le Messi est un joueur du Barça. Donc, pour moi... On est d'accord, hein? Si vous voulez être Messi, je vais vous appuyer et vous applaudir.

Parlons de la formation, là, école-entreprise. Je pense que la conférence de M. Pierre Fortin, elle est tellement importante. Je ne sais pas si vous l'avez vue. Ce n'est pas grave. Mais vraiment j'invite le Scientifique en chef... parce qu'il y a de très, très bonnes conclusions. Ma crainte, ce n'est pas la fuite des cerveaux. Ma crainte, c'est avoir nos cerveaux au Québec. Donc, juste garder ça sous votre loupe.

Je ne sais pas, Mme la Présidente, s'il me reste encore du temps. Une minute?

La Présidente (Mme Isabelle) : 1 min 14 s.

M. Derraji : Donc, je sais que vous avez sur la table... vous travaillez avec votre collègue de l'Éducation, et j'espère, hein, j'espère que ça va être ça, sa priorité — je vais ajouter une petite couche — et non pas les maternelles quatre ans, hein? Vous allez sourire. Mais je pense que c'est très urgent, avoir ça sous l'oeil, parce que le décrochage scolaire a, un, un coût économique; deux, ça va affecter la productivité de nos entreprises. Merci, Mme la Présidente.

M. Fitzgibbon : Entièrement d'accord.

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est tout?

M. Derraji : Oui. On reporte. Je vais l'utiliser au troisième bloc.

La Présidente (Mme Isabelle) : On reporte.

Bien, alors, écoutez, il est 16 h 38, on peut prendre une pause jusqu'à 16 h 50. Ça vous va? Mais il faut être... Vraiment, on recommence à 16 h 50, là. On vient d'utiliser toutes nos ressources. Et après ce sera à vous, troisième bloc. Ça vous va? O.K.

(Suspension de la séance à 16 h 38)

(Reprise à 16 h 50)

La Présidente (Mme Isabelle) : Écoutez, on va l'avoir pris, finalement, notre 12 minutes. Ah! il n'y a pas de clac. Je m'excuse, c'est moi.

Alors, écoutez, on va demander... je vous demande si on peut passer le troisième groupe d'opposition immédiatement, plutôt que la prise de parole qui devrait être au gouvernement, puisque le député de René-Lévesque doit quitter. Donc, est-ce qu'on peut lui donner son temps de parole immédiatement? Est-ce qu'on a le consentement?

Une voix : ...

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, on donne la parole au député de René-Lévesque. Vous avez 14 min 45 s. Allons-y.

M. Ouellet : Merci beaucoup, Mme la Présidente. M. le ministre, on a eu l'occasion de se rencontrer dans la région de Baie-Comeau dernièrement, et je vous ai remis, lors de votre passage, le fruit du travail du Parti québécois pendant un an et demi, c'est-à-dire la tournée Priorité PME qu'on a faite autour du Québec au grand complet. On a rencontré plus d'une centaine d'entreprises et, à l'intérieur de cette tournée-là, on a identifié 16 pistes de solution qui permettraient à nos PME du Québec, dans certains cas, de prendre leur envol, de mieux développer leurs affaires, mais surtout d'avoir plus de facilité en matière de développement des affaires.

Le premier point que j'aimerais valider avec vous, M. le ministre, le retard de paiement. Des retards de paiement à la suite d'une prestation de services ou de livraison de biens ont été décrits par les entrepreneurs comme étant un problème important, qui affecte la liquidité. Et, dans certains cas, M. le ministre, ça a causé des faillites chez des entreprises que nous avons rencontrées. Puis je vais donner un exemple. Une grande entreprise requiert les services d'une PME comptant une trentaine d'employés afin de construire, exemple, des étagères pour un nouveau centre de distribution. Pour bien mener ce contrat, la PME doit déboursier des sommes importantes non seulement pour les salaires, mais également en matériaux. Le problème, c'est qu'une fois que le travail est achevé la grande entreprise n'a pas d'incitatif à payer rapidement son fournisseur, et là on étire, 30, 60, 90, 120 et, dans certains cas, même plus. Vous avez rapidement compris, M. le ministre, que ça vient grever les liquidités d'une petite entreprise et, dans certains cas, ça la fragilise. Donc, il se passe deux choses : soit qu'elle se fait acheter par un groupe, on coupe la concurrence, ou, dans certains cas, malheureusement, elle doit déclarer faillite, et on recommence à zéro.

Bref, ma première question, M. le ministre : Est-ce que vous vous engagez à modifier la loi actuelle afin d'obliger les paiements des services et des biens à l'intérieur d'un délai de 30 jours?

M. Fitzgibbon : Juste pour être clair, vous réferez au... quand le payeur est le gouvernement?

M. Ouellet : Il y a un projet pilote qui a existé au sein du gouvernement, mais est-ce qu'on pourrait aller plus loin dans toute l'industrie, c'est-à-dire que, lorsqu'il y a un contrat qui est donné par une entreprise et qui a un sous-contractant, est-ce qu'un délai de 30 jours devrait être le délai de rigueur, et non pas étirer ça, dans les comptes fournisseurs, jusqu'à 90 et, dans certains cas, même jusqu'à 120 jours?

M. Fitzgibbon : J'ai lu votre rapport, vous l'avez donné quand on était ensemble. D'ailleurs, j'avais répondu qu'il y avait des pistes de solution là-dedans que je trouve intéressantes, qu'on voulait considérer, qui sont sur notre liste.

Je pense qu'il faut séparer en deux. Quand le payeur est le gouvernement, il y a plusieurs groupes qui m'ont demandé ça, et je suis sensible à ça. Et on a vu, dans certains cas, Investissement Québec, si je suis très spécifique, faire le «bridge»

pour recherche... le crédit d'impôt, hein, on a vu beaucoup ça, et on le fait, puis on le fait encore parce que ce sont des montants, je dirais même importants, et le retard, souvent, est un an.

Au niveau du gouvernement, je pense que la question est très pertinente, puis est-ce que c'est possible de mettre en place le 30 jours, je ne le sais pas. J'ai déjà initié la conversation avec, entre autres, le président du Conseil du trésor, mais j'ai aussi initié la conversation avec Investissement Québec pour voir si, dans des cas particuliers, on pourrait au moins permettre à Investissement Québec de faire le pont entre le gouvernement et... Alors, ça, c'est un bout du dossier où je suis à l'aise de continuer, je ne peux pas faire de promesses.

Dans le cas du privé, c'est un peu plus compliqué. On est dedans présentement, moi et le sous-ministre, dans le dossier de North American Lithium, que vous connaissez très bien, où, là, on est dans un cas extrême, là, je pense que ça fait un an que ça n'a pas été payé. Je comprends, j'accepte que c'est problématique. Est-ce que nous pouvons, comme gouvernement, légiférer sur ça? Je n'ai pas la réponse. On va le regarder, ça peut être problématique. Mais peut-être que ce qu'on doit faire, dans les cas où c'est normal ou standard qu'un fournisseur prenne beaucoup de temps, tu sais... qu'on fait un prêt-relais de la part d'Investissement Québec. C'est là qu'on peut aider.

M. Ouellet : J'entends que ce serait pertinent pour le gouvernement, mais il faudrait aussi porter la réflexion aux contrats publics qui sont donnés, aussi. Donc, le gouvernement est le donneur d'ordres mais pas l'exécutant. Et là il y a toute une séquence d'entrepreneurs qui viennent s'installer, mais c'est souvent le premier qui commence. Exemple, je pense au ministère des Transports, qui a fait la construction de chemins, entre autres. Alors, le premier commence à faire les travaux, mais là l'entrepreneur général retient le 10 %, mais retient un peu plus aussi et malheureusement, dans certains cas, fragilise l'entreprise en question.

Donc, seriez-vous prêt aussi à regarder cette alternative-là? Lorsque le gouvernement du Québec est un donneur d'ordres, un donneur de contrats mais pas l'exécutant, mais les deniers viennent du public, est-ce qu'effectivement on ne pourrait pas être capable de resserrer la vis pour permettre... Parce que l'argent est là, là, c'est juste que l'entrepreneur général le garde en main et se finance sur le dos des petites entreprises. C'est ça, le grand «clash» que, malheureusement, on fait face.

M. Fitzgibbon : Je suis plus à l'aise de m'engager à ce qu'on regarde les contrats publics, parce que c'est plus facile parce que... dans notre territoire que le privé. Alors, oui, je vais pouvoir le regarder. Je n'ai pas la réponse, mais je vais... C'est un bon point, parce qu'effectivement, la PME qui est prise dans le cycle contractuel, de faire un pont ou une route, qui doit attendre à cause que la firme d'ingénierie, et tout ça... Je suis d'accord avec vous que ce n'est pas logique qu'une PME soit à risque financier.

M. Ouellet : O.K. Je ne sais pas si votre collègue de La Peltrie vous a titillé à l'oreille, mais votre sous-ministre était là, et je vais faire un peu de pouce sur ce que j'ai dit lundi dernier sur la Stratégie numérique. Le député de La Peltrie, ministre délégué à la Transformation numérique, nous disait qu'il voulait implanter Accès UniQc, donc un accès unique pour les citoyens du Québec, avoir accès sur un seul portail à l'ensemble des services et des dossiers qui touchent le client en question, mais j'ai posé la réflexion aussi un peu plus loin pour ce qui est des entreprises, et, encore une fois, dans notre tournée Priorité PME, ce que les entreprises nous ont dit, c'est que, un, ils étaient embourbés dans la paperasse, mais souvent un ministère leur demandait l'information, et un deuxième et un troisième ministères lui demandaient la même information qui existait dans l'appareil gouvernemental, et ils étaient obligés de le retourner une deuxième puis une troisième fois, alors qu'elle était déjà présente à l'intérieur même du gouvernement.

Donc, est-ce qu'on pourrait effectivement instaurer... une seule fois suffit et s'assurer que, pour ce qui est des entreprises, une fois que j'ai transmis mes informations au gouvernement, ce soit au gouvernement de se démêler dans l'appareil gouvernemental pour trouver l'information pertinente, et laisser les entreprises gérer leur business et être sur le plancher en train de développer leur entreprise plutôt que devoir répondre à des demandes multiples, qui sont incessantes, dans certains ministères, mais qui sont déjà présentes puisqu'elles ont été transmises à d'autres organismes?

M. Fitzgibbon : Écoutez, le guichet unique pour les entreprises, c'est quand... Avant de me joindre en politique, j'avais eu une discussion avec le premier ministre actuel, on s'était mis d'accord sur des choses qu'il fallait faire au niveau de l'économie, un, entre autres, Investissement Québec, qu'on a réglé, et l'autre chose qu'il me rappelle continuellement, c'est que, le premier ministre, son point numéro un, sa plus grande frustration, c'est qu'il écoutait, il entendait parler les entrepreneurs se plaindre continuellement que la lourdeur réglementaire devient très néfaste pour la santé mentale d'entrepreneurs. Alors, nous sommes présentement à regarder ça, parce que je suis constamment à devoir répondre à cette question-là. Je préside d'ailleurs le comité d'allègement réglementaire. Alors, aujourd'hui, on a eu une réunion où j'ai mentionné clairement... parce que, lundi, je rencontre les participants industriels de ce comité-là, et qu'on va leur annoncer officiellement qu'on va internaliser la problématique interministérielle pour que, justement, Investissement Québec devienne le guichet unique. Bon, guichet unique, il faut faire attention, c'est un mot très galvaudé, mais, clairement, je suis totalement d'accord qu'il faut que les entrepreneurs aient un guichet à aller. La lourdeur administrative va continuer à exister pendant un bout de temps. Ça fait des années qu'on essaie, ce n'est pas facile. Et, étant maintenant au gouvernement, je peux apprécier qu'il faut de la réglementation aussi. Ça marche pour les deux côtés, là. Dans l'ancien temps, je n'aimais pas ça, mais là, aujourd'hui, je réalise qu'il en faut. Alors, on va au moins internaliser chez nous la complexité interministérielle, puis espérons qu'entre nous autres on va pouvoir la régler plus facilement que l'entrepreneur. Mais je suis d'accord avec vous.

M. Ouellet : D'accord. Merci. Au fil de notre tournée aussi, plusieurs leaders nous ont affirmé que les entrepreneurs connaissaient mal ou ne connaissent pas du tout certains programmes de l'État québécois pour faciliter la croissance des

jeunes entreprises, dont notamment les petites entreprises comprenant moins de cinq employés. Est-ce que vous êtes d'accord pour mettre en place une équipe ou mettre en place des fonds pour financer des OBNL un peu comme Développement PME en Beauce, une organisation qui va directement à la rencontre des gens d'affaires pour les aider dans leur développement? Est-ce que vous voulez travailler avec Investissement Québec dans votre grand déploiement ou plutôt déjà financer l'aide à certaines ressources dans des organisations qui sont déjà existantes, qui ont apparu après l'écrasement des CLD?

M. Fitzgibbon : On a eu un peu, tantôt, la conversation informellement, vous et moi, sur ça. Je pense qu'il faut faire attention. Je ne veux pas non plus qu'Investissement Québec régional soit responsabilisé de faire l'incubation en région, je pense que ça va être très difficile, parce que la région... une région... il y en a 17, au Québec, elles ne sont pas toutes... les régions ne sont pas toutes connectées sur tout le local. Alors, je pense qu'on a commencé déjà, et, avec mon sous-ministre, on a vu un groupe qui sont des incubateurs, ils font de l'assistance de ressources humaines. Ils sont prêts à investir eux-mêmes dans des PME dans une région spécifique, dans ce cas-ci. Et on considère, aujourd'hui, donner un fonds à ces gens-là, qui vont investir.

Alors, je pense que ce qu'on a décidé de faire, M. Bahan et moi, c'est d'offrir ou d'avoir une espèce d'appel de services, parce que je pense qu'en région, local, pour les start-up, petites entreprises... je ne pense pas que ce serait approprié qu'Investissement Québec les fasse toutes, parce qu'on n'aura pas les ressources pour les faire. Puis en même temps il faut assurer une rigueur financière à l'intérieur des régions. Et, comme je l'ai mentionné tantôt, je pense qu'il faut dissocier l'accompagnement aux ressources humaines, qui va être fait carrément par les MRC, les CLD de l'époque, et d'avoir des fonds disponibles dans des fonds d'incubation qui vont être gérés par des entrepreneurs, pour lesquels Investissement Québec... Mais, oui, je pense qu'il faut aller à ce niveau-là.

• (17 heures) •

M. Ouellet : On a parlé beaucoup de relève entrepreneuriale, nos fameux repreneurs. Dans le cas de rachat d'entreprises, est-ce que vous trouvez, M. le ministre, suffisants les programmes qui existent présentement pour permettre à des familles ou à des groupes de travailleurs de reprendre les entreprises? Et, sinon, quelles seraient les prochaines avenues de votre gouvernement pour mettre en place des programmes ou des facilitateurs pour permettre à nos repreneurs d'exister dans les régions du Québec?

M. Fitzgibbon : C'est un sujet qui est discuté au Québec depuis plusieurs générations, hein? Moi, j'étais à la Banque Nationale au début des années 2000, et c'était une des choses que je devais implanter au niveau du commercial en région. On regarde après 15 ans, et beaucoup a été fait, je pense... le Fonds Desjardins, je pense à Capital Desjardins, je pense à Banque Nationale. Les banques sont plus ouvertes à permettre des transferts intergénérationnels ou de permettre aux entreprises d'être achetées par les dirigeants.

Au niveau d'Investissement Québec, il y a des programmes, programme relève... le Fonds Relève existe déjà. La question que vous posez, c'est : Est-ce que le Fonds Relève est assez agressif, est assez présent un peu partout pour pouvoir répondre aux besoins? Probablement pas. Je n'ai pas la réponse, mais c'est définitivement, je pense, le rôle... Tu sais, je disais l'autre fois que... pas l'autre fois, je disais ça depuis quelque temps, qu'Investissement Québec doit prendre plus de risques. Un des risques qui va devoir être pris, je pense, c'est de pouvoir permettre à la progéniture de prendre en main une entreprise, payer le fondateur ou pour le management. Je ne suis pas sûr qu'il va y avoir des programmes formels pour ça, mais je pense que les dirigeants d'Investissement Québec en région devraient avoir carrément à l'esprit que la démographie du Québec force cette réflexion-là de par le fait que les entreprises ont souvent des dirigeants qui sont maintenant plus âgés.

M. Ouellet : M. le ministre, depuis que vous êtes ministre, vous êtes allé à l'international faire des foires commerciales, vous avez été accompagné par plusieurs entreprises, et c'est souvent des entreprises qui ont l'habitude de le faire. Malheureusement, dans les régions du Québec, de petites PME ne connaissent pas les réseaux ou, du moins, n'ont pas les moyens de faire partie de ces foires commerciales là. Est-ce que vous trouvez pertinent... Et, si oui, de quelle façon on pourrait favoriser le jumelage de PME et des grandes entreprises qui participent à ces grandes foires commerciales, justement, pour favoriser le maillage et le développement de marché?

Vous savez tout comme moi, pour en avoir... Moi, j'en ai fait quelques-unes, je présume que vous en avez fait beaucoup, comme homme d'affaires, mais ce qui se négocie, c'est souvent dans le voyage d'aller ou le voyage de retour, ce n'est pas tant tout ce qu'on va voir dans la foire commerciale. Alors, comme les petites et moyennes entreprises ne sont pas présentes là, est-ce qu'il ne faudrait pas trouver un moyen de les mettre en contact avec ces grandes entreprises là, qui développent des marchés, pour favoriser le maillage dans la chaîne de production ou de distribution dans tous les différents secteurs du Québec?

M. Fitzgibbon : Écoutez, je pense... je suis d'accord avec vous, on peut le faire de deux façons. Quand je suis allé à Hanovre avec la foire du 4.0, j'étais heureux de voir qu'il y avait avec nous 130 dirigeants d'entreprise, 80 entreprises, je pense. Et, au début, je trouvais qu'il y avait beaucoup de monde, il y avait beaucoup de monde du MEI, du CRIQ, Montréal International. En arrivant sur place, j'ai réalisé que j'avais tort, parce que beaucoup des gens qui étaient de chez nous étaient là pour s'occuper, justement, des entreprises, des PME, parce que, si on va à la foire à Hanovre pas accompagné, bien, il va y avoir Disneyland, là. On arrive là, puis on voit un paquet de beaux jouets, puis, on retourne l'année d'après, les jouets ont changé. Alors, pour s'assurer que les entreprises puissent connecter, j'étais impressionné par le fait que nous avions des gens du ministère.

Votre question est très pertinente, parce que ce qui manquait à Hanovre, c'est qu'il n'y avait pas de grosses entreprises, parce qu'eux n'ont pas besoin de nous autres. La question, c'est : Est-ce qu'on peut demander aux Kruger

de ce monde, aux CGI de ce monde de venir avec nous pour pouvoir aider des entreprises? Et la réponse, je pense, c'est : Il faut le regarder. Est-ce que ces gens-là vont être assez généreux pour le faire? Ils devraient, parce qu'on a été généreux avec eux. Alors, c'est un très bon point. Je vais m'assurer qu'au moins les gens du ministère font leur effort, mais ce serait bon de compléter avec des gens qui sont en entreprise.

M. Ouellet : Il ne me reste pas beaucoup de temps, M. le ministre. Je présume qu'incessamment Investissement Québec va annoncer sa prochaine mouture. Je vous ai entendu tout à l'heure, mais j'aimerais que vous me le confirmiez encore aujourd'hui. La régionalisation des décisions, la régionalisation du portefeuille, la régionalisation de l'aide, est-ce que ça va faire partie des nouveaux mandats d'Investissement Québec pour que partout à l'intérieur du Québec on ait les mêmes chances de compétition, entre toutes les régions, pour avoir accès à des nouveaux marchés?

M. Fitzgibbon : La réponse est oui, et je pense qu'il y a beaucoup de détails qui doivent être communiqués. Et, tantôt on en parlait, j'ai parlé, la semaine passée, à la Fédération québécoise des municipalités, je pense que j'ai rassuré pas mal les gens sur nos intentions, mais il y a beaucoup de questionnements encore ou d'interrogations que je suis conscient, familier. Je pense qu'il faut rapidement... Je pense être en mesure d'ici peut-être trois semaines, quand on va déposer le projet de loi en Chambre... Je vais faire une conférence de presse avec M. LeBlanc, et ça va être définitivement un sujet qu'il faut adresser, parce que je sais qu'il y a beaucoup d'interrogations encore, mais je pense qu'on n'est loin de...

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous remercie. Vous n'avez plus de temps. On a déjà pris quelques secondes sur le temps du gouvernement. Merci. Merci pour cet échange enrichissant. Nous y allons avec le groupe du gouvernement, le troisième bloc. Je laisse la parole à la députée de Saint-François. Il vous reste 19 min 25 s.

Mme Hébert : Merci, Mme la Présidente. Bien, bonjour à tous. Mon sujet que je vais vous parler, c'est la relève. Et je vais prendre le temps de vous faire une petite parenthèse. Quand on parle de relève, on parle souvent d'institution d'enseignement, et je vais profiter de ce temps pour vous partager une belle collaboration qu'on peut qualifier de pionnière dans ma circonscription, la belle circonscription de Saint-François. Et j'en suis très fière, parce que j'étais là lors de l'annonce. Donc, c'est le partenariat de Productique Québec, du cégep de Sherbrooke, et de l'Université de Sherbrooke. Chez nous, on collabore énormément ensemble, les institutions d'enseignement supérieur. Et ensemble ils ont concrétisé le projet de mettre sur pied un centre d'excellence en gestion de l'entreprise manufacturière innovante. Alors, avec ce centre d'excellence là, bien, ils ont relevé le défi de l'économie 4.0. Donc, on peut constater que c'est un bel exemple, lorsqu'on unit nos forces, qu'il peut y avoir des belles collaborations. Et c'est ce qu'on retrouve souvent en Estrie. Donc, je suis contente, parce qu'un petit peu M. Hardy, tantôt, en a mentionné. Donc, je voulais souligner cette fierté-là dans ma belle circonscription.

Alors, si je reviens au contexte de ma question, dans la plupart des pays développés, l'insertion professionnelle des nouvelles générations est une préoccupation majeure. Dans un contexte de concurrence mondiale sans cesse croissant, l'évolution rapide des technologies et des modèles d'affaires exige un développement et une mise à jour continus des compétences des individus et des organisations. Dans un contexte où ces compétences sont de plus en plus transversales, l'adéquation formation-emploi, comme une intelligence artificielle, devient un enjeu majeur. Plusieurs grappes industrielles, les comités intersectoriels de main-d'oeuvre ont approché le ministère de l'Économie et de l'Innovation dans ce sens. L'enjeu de la relève revêt un caractère d'autant plus critique qu'en 2014 le Québec se classait au huitième rang au Canada quant aux diplômés universitaires en sciences naturelles et génie. Le pourcentage de la diplomation universitaire total était de 20,3 %. Ce résultat peut s'expliquer par une baisse importante de l'intérêt pour les sciences et la technologie observée chez les élèves qui passent du primaire au secondaire.

En fait, la formation de la relève concerne l'ensemble de la société. Favoriser un meilleur arrimage entre les besoins des organisations innovantes et la formation disponible a fait ressortir l'importance d'encourager l'essor des générations d'entrepreneurs parmi les citoyens en développant une culture scientifique et une culture de l'innovation. Enfin, l'attraction et la rétention des talents sont d'autres enjeux majeurs sur lesquels le gouvernement du Québec déploie des efforts importants.

Alors, Mme la Présidente, ma question pour M. le ministre : Quelles sont les actions posées par le ministère de l'Économie afin de promouvoir la relève en science et en innovation?

• (17 h 10) •

M. Fitzgibbon : Mme la Présidente, merci, chère collègue, pour, encore une fois, une question très pertinente. Le gouvernement a comme objectif de soutenir la jeunesse dans la poursuite de ses ambitions pour que les jeunes puissent pouvoir se s'accomplir et d'assurer la relève tant requise et pouvoir continuer la prospérité économique du Québec. Or, il est très important qu'il faille doter cette relève de compétences transversales qui soient adaptées au contexte d'évolution rapide des modèles d'affaires et des technologies. C'est la raison pour laquelle le développement de la relève en science et technologie, d'ingénierie et mathématique ainsi que son intégration sur le marché du travail justifie l'intervention gouvernementale auprès d'une grande variété de publics cibles.

Les actions du ministère de l'Économie en matière de développement et de compétence de relève et culture scientifique, pour la plupart, sont structurées à travers du programme NovaScience. Ce programme contribue au développement d'une société du savoir par le soutien à des projets novateurs et à l'appui aux activités offertes par les nombreux organismes oeuvrant pour la promotion de la science. Ce programme appuie notamment la formation en quantité suffisante d'une relève qualifiée, motivée et innovante en science, en technologie, en génie et en mathématiques, notamment, puis encourageant la persévérance et la réussite scolaire, la mise en oeuvre de solutions à des enjeux de relève sectorielle ou propres à des plans d'action, la culture scientifique des jeunes et celle de l'innovation, le développement de l'intérêt pour les cheminements et les carrières des domaines scientifiques et technologiques. Le soutien aux projets vise à rendre la

relève plus motivée, et plus innovante, et certainement mieux outillée pour répondre aux différents défis et aux enjeux actuels de l'économie du savoir. Une enveloppe d'à peu près 2,8... bien, pas à peu près, une enveloppe de 2,8 millions, dans le cadre du programme NovaScience, est prévue afin d'appuyer les projets en lien avec les milieux scolaires ainsi que le codage et la programmation.

Un partenariat avec Mitacs, la mesure Stages d'innovation en entreprise est un outil d'une grande importance tant pour les entreprises et les organisations qui reçoivent des stagiaires que pour les étudiants qui en bénéficient. Pour les premiers, en plus de l'apport de leurs stagiaires, elles bénéficient du savoir-faire et de professeurs superviseurs. Pour les seconds, un stage en entreprise équivaut à une première expérience de travail et un tremplin privilégié vers une carrière de R&D en entreprise. Plus de 50 millions de dollars sont investis afin de faire passer le nombre de stages de 1 000, en 2015-2016, à 2 750, qu'on vise pour 2021-2022.

Le programme Premier emploi en recherche permet à des diplômés du collégial et des universités d'acquérir une expérience de travail en recherche au sein d'un organisme membre de QuébecInnové dans le cadre d'un projet mené en partenariat avec une entreprise, une coopérative ou un organisme à but non lucratif. Il permet de financer, entre autres, jusqu'à 50 % du salaire du titulaire pour une durée maximale de deux ans.

L'appui à l'entrepreneuriat innovant et scientifique chez les jeunes peut répondre aux lacunes soulevées par les incubateurs, les accélérateurs et les jeunes entreprises, notamment au niveau du développement de l'esprit entrepreneurial, de la connaissance du contexte d'affaires et de la maîtrise des concepts économiques. Cette année, un concours d'entrepreneuriat en design industriel qu'on appelle L'Odysée de l'objet a notamment permis à 28 équipes de présenter des objets innovants et d'en tirer une expérience entrepreneuriale.

Au-delà de ces mesures qui lui sont spécifiquement dédiées, il faut savoir que le développement de la relève et des compétences figure parmi les retombées attendues de l'ensemble des programmes et mesures de soutien à la recherche et à l'innovation du ministère.

Enfin, rappelons que, lors des cérémonies du Prix du Québec, un prix Relève scientifique est attribué à une personne de 40 ans ou moins se distinguant par l'excellence de ses travaux.

Dans le budget de 2019-2020, le gouvernement du Québec a des investissements annoncés de plus de 900 millions dans diverses mesures sectorielles ou à caractère plus général en faveur du développement de la relève et des compétences. On a 50,5 millions dans le domaine de l'intelligence artificielle pour élargir l'offre de formation pour les étudiants, les travailleurs et pour favoriser l'attraction de chercheurs dans ce domaine dans les universités, une somme additionnelle de 5 millions pour adapter la formation aux besoins du marché du travail, on a 16 millions par année pour offrir des bourses d'excellence aux futurs enseignants, on a 29 millions de dollars par année pour adapter la formation collégiale aux nouveaux besoins de formation, on a 5 millions par année pour déployer des mesures en formation professionnelle, on a 45 millions par année pour bonifier... pas par année, 45 millions pour bonifier le programme de formations de courte durée dans les professions prioritaires par la Commission des partenaires du marché, on a 20 millions pour adapter l'offre de services publics et d'emplois, des sommes totalisant 730 millions sur cinq ans pour favoriser une meilleure intégration au sein des communautés et au marché du travail des personnes immigrantes.

Mis en place par le conseil d'administration des Fonds de recherche du Québec, le comité intersectoriel étudiant conseille le Scientifique en chef et avec le mandat d'identifier des stratégies afin de pouvoir... de promouvoir, je m'excuse, l'accessibilité des études aux cycles supérieurs, d'oeuvrer à l'excellence de la relève en recherche et participer aux efforts de rayonnement de la recherche, et les membres de ce comité proposent des consultations ralliant des parties prenantes du milieu étudiant par des innovations ciblées d'experts pour les dossiers en cours et des rencontres périodiques avec les associations étudiantes.

À l'occasion de la rentrée universitaire, l'ACFAS et les Fonds de recherche du Québec coorganisent deux journées entièrement consacrées à la valorisation et l'accompagnement de la relève en recherche. Près de 200 étudiantes chercheuses, étudiants chercheurs des deuxième et troisième cycles et des stagiaires postdoctoraux issus de toutes les régions du Québec sont invités à participer à une vingtaine d'activités de formation, discussion et de réseautage.

Si vous le permettez, je demanderais à mon collègue le Scientifique en chef de nous parler des efforts déployés par Fonds de recherche du Québec en matière de relève.

La Présidente (Mme Isabelle) : Consentement?

M. Fitzgibbon : Avec la permission de...

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait. Oui, nous avons le consentement. Vous pouvez y aller.

M. Quirion (Rémi) : Merci. Peut-être, d'entrée de jeu, je pourrais souligner, là, que je viens du cégep de Sherbrooke et de l'Université de Sherbrooke. Donc, je connais très, très, très bien la région, le comté de Saint-François.

Pour nous, en termes de relève, bien sûr, c'est une grande proportion des budgets des fonds de recherche, environ 40 %, qui vont pour la relève de différentes façons, mais c'est par rapport aux trois grands défis de société que j'aimerais peut-être ajouter un petit peu ici, là. Nos grands défis de société, on l'a déjà mentionné quelque peu : changements démographiques, vieillissement de notre population; deuxièmement, changements climatiques, tout ce qui est relié au développement durable; et, le troisième, qui a été discuté ici aussi aujourd'hui directement et indirectement, tout ce qui est entrepreneuriat et créativité. Le peuple québécois est très créatif. Des fois, le petit bout ou le bout très important, là, vers l'entrepreneuriat peut manquer quelque peu. Donc, différentes activités et partenariats qu'on a développés, un modèle avec District 3, qui est à l'Université Concordia et qui permet à des jeunes, des jeunes entrepreneurs très créatifs, d'avoir un

peu plus de formation et, avec des mentors, de travailler à développer leur petite entreprise. Et je dois dire que ça marche très, très bien.

L'autre modèle que l'on aime beaucoup est avec Adopte, avec Nicolas Duvernois et son équipe. Alors, M. Duvernois, c'est lui qui a développé la vodka Pur et le gin Romeo et, par la suite, avec des collègues, a décidé de redonner à la société. Donc, nous, on a fait un partenariat avec eux, et là, à chaque année, on supporte des jeunes qui terminent leur doctorat, qui travaillent avec des mentors qui vont à l'École d'entrepreneuriat de Beauce, etc. Et ça aussi, c'est très, très, très stimulant, pour ces jeunes-là, de travailler avec des mentors qui leur ouvrent leurs carnets d'adresses.

Et peut-être, en terminant, ça a été mentionné, les Prix du Québec. Le prix de la Relève scientifique pour un jeune de moins de 40 ans, bien, cette année ou l'automne dernier, le gagnant du prix est Jérôme Dupras. Je ne sais pas si vous connaissez M. Dupras. Finalement, lui travaille en association avec l'Université du Québec en Outaouais et le réseau de l'Université du Québec, et, par exemple, un de ses grands projets, c'est tout ce qui ceinture verte autour de Montréal, donc de s'assurer que nos petites grenouilles, par exemple, peuvent aller d'une partie de la ville à l'autre. Mais Jérôme, en plus de ça, c'est un des trois Cowboys fringants. Donc, en termes de modèle pour la relève, il est tout simplement fabuleux, donc, il peut parler d'environnement, et aussi, avec les Cowboys fringants, que tout le monde aime, vraiment, il est un conférencier excellent pour convaincre nos jeunes, de ne pas trop décrocher. On a parlé de décrochage scolaire avant. Donc, on doit multiplier les Jérômes Dupras ici, au Québec.

M. Fitzgibbon : Merci. J'espère avoir convaincu ma collègue députée de Saint-François que le gouvernement du Québec pose les actions adéquates pour promouvoir la relève en sciences et en innovation. Alors, merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la députée de Saint-François, est-ce que vous avez d'autres questions?

Mme Hébert : Non, ça va bien pour moi. Merci beaucoup pour vos réponses. Très encourageant.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, on va passer à la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Foster : Bonjour. Il me reste combien de temps?

La Présidente (Mme Isabelle) : Cinq minutes.

• (17 h 20) •

Mme Foster : O.K. Je vais prendre la balle au bond. Je vais continuer la discussion, si vous me le permettez, avec M. le Scientifique en chef du Québec. On a l'honneur de sa présence aujourd'hui, et j'en suis très, très heureuse. D'abord, salutations à tous mes collègues aujourd'hui. Un plaisir d'être ici.

Quand on parle d'innovation, on n'est jamais bien loin de la science. En fait, comme le ministre, tout à l'heure, le soulignait, on est souvent dans la chaîne science, innovation, économie. La science, c'est un domaine qui m'anime beaucoup, qui me passionne, en fait, parce que je viens du monde scientifique et universitaire. C'est sûr que science et université ne sont pas nécessairement mutuellement exclusives et synonymes, mais mettons qu'ils se fréquentent souvent. Donc, ce sont deux mondes très, très, très... qui s'autonourrissent l'un et l'autre. Il se fait également de la très bonne recherche du côté collégial. Je pense, entre autres, aux CCTT, dont on ne parle pas assez souvent, qui sont extraordinaires.

De mon côté, mon cheminement personnel, j'ai complété un doctorat, plusieurs années qui ont été interrompues, entre autres, par mon travail comme conseillère politique à l'Assemblée nationale, et je suis retournée terminer par la suite. Ça a totalisé sept ans demi en tout, mais qui ont été entrecoupés de tout près de quatre ans ici. Je vous dirais que ça m'a menée à faire plusieurs réflexions sur la science au Québec, sur la place des chercheurs. Ça m'a permis de faire plusieurs constats, et la première, c'est que la science et son apport concret à la société québécoise, je pense, est souvent un peu, peut-être, mal saisi, si j'oserais dire. C'est quelque chose qui est un peu... qui est encore à démystifier pour beaucoup de gens.

Et je raconte une anecdote. Nous étions plusieurs doctorants à la table d'un restaurant à un moment donné, et on s'est aperçus que, quand on parlait à nos familles du fait qu'on était au doctorat, bien, on se trouvait des exutoires, on disait... ah! bien, on dit qu'on enseigne, qu'on fait une charge de cours, on dit qu'on est auxiliaire de recherche, mais, tu sais, dire qu'on est au doctorat, là, des fois, ce n'est pas drôle à dire, mais c'est presque encore tabou. Bon. Donc, je ne veux pas prendre tout le temps qui restait. Au pire, je reviendrai dans l'autre bloc, mais c'était un préambule qui était nécessaire pour mettre la table.

Ma première question, et on pourra revenir, là, dans l'autre bloc, s'il n'a pas le temps de tout y répondre, mais je voudrais savoir comment se portent la recherche et l'innovation scientifiques ici, au Québec, versus d'autres juridictions, mais pas tant en termes de nombre de publications, parce que, ça, je sais que le Québec se classe bien, mais plus au niveau de la mentalité ou de la valorisation qu'on apporte à la science et à la recherche au Québec.

La Présidente (Mme Isabelle) : ...2 min 30 s, mais, comme elle l'a souligné, vous pourrez poursuivre la réponse par la suite.

M. Quirion (Rémi) : Parfait, merci. Merci beaucoup pour la question. Et, tout d'abord, félicitations pour avoir complété le doctorat. Trop souvent, nos jeunes abandonnent en parcours. Et moi, je dois dire que mes parents, qui étaient restaurateurs, là, n'avaient pas vraiment beaucoup d'éducation. Quand je faisais mes études doctorales, ils me disaient toujours : Bien, vas-tu finir, hein, vas-tu finir un jour d'apprendre, là, vas-tu trouver quelque chose? Ça fait que de terminer le doctorat, d'avoir le diplôme, c'est tout à fait exceptionnel.

Le Québec, on est bien positionnés. On peut toujours faire mieux, mais je dois dire que... On a parlé un peu régions, là, mais, CCTT, très vrai, je suis un grand, grand fan des CCTT. Les collèges, le réseau universitaire, on parle souvent de Montréal et de Québec, mais le réseau de l'Université du Québec, qui est implanté partout sur le territoire québécois, c'est une très grande richesse. Donc, on essaie de fédérer davantage, depuis quelques années, tout le réseau. Et, par exemple, le Réseau Québec maritime, la recherche dans le secteur maritime, toutes les universités sont impliquées, même chose les inondations, de plus en plus l'intelligence artificielle. Donc, je pense que c'est... on est de plus en plus réseautés, connectés.

Il reste un bout de chemin à faire avec vous, avec les élus, c'est peut-être pour ça qu'on a nos petits-déjeuners à l'Assemblée nationale avec des chercheurs de très haut niveau qui viennent démystifier la science, si on veut, mais aussi on veut valoriser davantage les chercheurs qui prennent le temps d'aller sur la place publique, d'expliquer leur science, d'expliquer leurs recherches à leurs concitoyens. Et on veut démarrer, au cours des prochains mois, un programme de recherche en science citoyenne, en science participative où, là, le citoyen, entre guillemets, ordinaire pourra travailler avec des équipes de chercheurs sur des projets de recherche d'intérêt. Donc, ça s'en vient.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, M. Quirion. Il reste 28 secondes. On va s'arrêter là puis on...

Mme Foster : Oui, non, bien, 28 secondes, là. Je reviendrai à l'autre bloc.

La Présidente (Mme Isabelle) : Oui, parfait. Il est déjà rendu à 20 secondes.

Alors, nous y allons avec le dernier bloc de l'opposition officielle, avec la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne. Et vous avez 19 minutes.

Mme Anglade : 19 minutes. Parfait. Alors, je vais partager le temps avec mon collègue de Nelligan.

Je vais revenir sur Investissement Québec puis la réforme. Ce matin, en période de questions, le ministre a mentionné que l'actuel P.D.G. d'Investissement Québec quittait au 31 juillet. Juste une question spécifique par rapport à ça : Le contrat du P.D.G. d'Investissement Québec se terminait à quelle date originellement?

M. Fitzgibbon : Il y a eu un peu de confusion sur ça hier, quand je suis allé donner l'entrevue, là. Le contrat original finissait le 11 janvier 2020, une drôle de date. Et, juste pour continuer, parce que l'autre question après, ça va être l'indemnité, dans le décret original il y avait une fameuse allocation de transition qui est fonction du nombre de mois où le P.D.G. va être en fonction. Donc, s'il avait terminé son mandat à la date prévue, c'est un contrat de durée limitée, il aurait eu le droit à cinq mois d'allocation de transition après le 11 janvier 2020. Alors, quand on... on ne s'est pas compris, là, c'est que ce qui se passe, en réalité, c'est que le contrat du P.D.G. se termine le 31... en fait, c'est le 26 juillet, je pense, là, bien, 2019. Donc, il est payé à son salaire existant, il n'est plus employé du gouvernement et va recevoir son allocation de transition pour une période un peu moindre, parce qu'il y a moins de mois qu'il a gagnés. Donc, la période... l'allocation de transition n'est pas un montant additionnel, un montant qu'il aurait eu droit peu importe quand il aurait terminé, donc le chevauchement et... de la nomination de M. LeBlanc au 26 juillet, donc, probablement, sur trois mois.

Mme Anglade : Je veux juste clarifier la situation. Présentement, l'ancien P.D.G. n'est plus à l'emploi du gouvernement, c'est ce que vous dites?

M. Fitzgibbon : Non, il l'est. Non, il l'est jusqu'au 26 juillet.

Mme Anglade : Il l'est jusqu'au 26 juillet, O.K., il l'est jusqu'au 26 juillet.

M. Fitzgibbon : Oui. Il n'est pas P.D.G., mais il a la même rémunération qu'il avait avant.

Mme Anglade : Et le tout va être fait en termes de... en termes pas de pénalité, plutôt d'allocation de transition en fonction du nombre de mois qu'il a faits sur les quatre ans qu'il devait...

M. Fitzgibbon : Exact. Il va avoir cinq mois moins quelques... En fait, je n'ai pas le chiffre. C'est par semaine, hein? Il avait le droit à cinq mois après cinq ans. Ça fait que, là, il a moins que cinq ans, ça fait qu'il va avoir cinq mois moins quelques semaines, là.

Mme Anglade : D'accord, très bien. Vous avez mentionné également qu'il allait y avoir d'autres nouvelles, hein? Alors, vous avez mentionné qu'il y aurait d'autres nouvelles. Nous sommes fort intéressés par ces autres nouvelles. Alors, quand vous disiez ça, est-ce que c'était en fonction de personnes qui allaient travailler pour le nouveau P.D.G.?

M. Fitzgibbon : Bon, écoutez, premièrement, juste pour rassurer les gens qui vont écouter, si des gens écoutent, chez Investissement Québec il n'est pas question de délester des gens au niveau du comité de direction, il n'y a pas d'agenda de remplacer des gens. Par contre, étant donné que le mandat va être pas mal plus large en termes de prise de risques, en équité, entre autres, il va devoir y avoir des embauches qui vont se faire dans les prochains mois. Entre autres, Investissement Québec international, je veux rehausser cet organe-là, parce que je pense qu'on peut faire mieux, et on a des ambitions assez grandes. Donc, ça va être en complémentarité avec les gens en place, mais il va y avoir fort probablement de nouvelles embauches qui vont être déterminées, décidées par le P.D.G. et non pas par le ministre de l'Économie, par contre.

Mme Anglade : Voilà qui est fort sage, M. le ministre.

M. Fitzgibbon : Hein?

Mme Anglade : Voilà qui est fort sage, M. le ministre. Objectifs, résultats sont des éléments, évidemment, importants. Dans un mois, vous allez déposer tous les éléments par rapport à la rémunération. Je présume que l'ensemble des objectifs que vous allez vouloir rencontrer, de même que la manière d'évaluer ces objectifs-là, va être présenté à ce moment-là?
• (17 h 30) •

M. Fitzgibbon : Je ne sais pas. Ce qui va arriver, c'est que le programme des rémunérations que j'ai conçu a été conçu à partir d'expériences personnelles que j'ai eues avec différents organismes semblables à Investissement Québec. Comme j'ai promis ce matin en Chambre, je vais partager avec la population comment je suis arrivé avec cette détermination-là, qui a été faite au mois de juillet 2018, là, n'a pas été faite récemment, là. Avant d'aller en fonction, je voulais m'assurer avec le premier ministre qu'on avait une entente sur ce qu'il fallait faire. Donc, elle date de plusieurs mois maintenant.

Maintenant, il faut comprendre les objectifs. Je ne sais pas si j'avais été clair, là. C'est l'occasion de reclarifier si je n'avais pas été clair. Il va y avoir deux programmes de bonification, un programme court terme, un programme long terme. Le programme court terme, l'objectif va être plus soft, court terme, un an, qui va donner entre zéro et 20 % du salaire de base en bonification, donc pas nécessairement 20 %, ça peut être zéro, ça peut être... On espère que ce n'est pas zéro, là, parce que, si c'est zéro, on a la mauvaise personne. Et la résolution à long terme, ça va être une base triennale, un peu comme la Caisse de dépôt, qui va donner, elle, une bonification entre zéro et 70 %. Donc, quand on combine les deux, au maximum nous aurions 90 %, variable.

Le long terme, qui est plus important, est arimé sur les trois objectifs fondamentaux que nous avons mis en place au niveau d'Investissement Québec, à savoir innovations accrues dans les entreprises, 4.0 numérique, IA, exportations accrues et investissements directs étrangers accrus, qui rentrent au Canada... au Québec. Alors, il est clair... Alors, dans le décret, on va référer à ça, largement défini, c'est le conseil d'administration qui va déterminer les cibles spécifiques, probablement qu'on va en avoir quatre au niveau du long terme, trois au niveau... c'est le conseil d'administration. Donc, quand, dans un mois, je vais divulguer le programme des rémunérations, je vais être spécifique sur ça, mais, le quantum de la bonification, c'est le conseil qui va le faire, probablement durant l'été, pour être réaliste.

Mme Anglade : Alors, ce qui va être présenté, dans le fond, ce sont vos objectifs. Indépendamment de qui reçoit quoi en termes de pourcentage à l'intérieur de la boîte, ce sont vos objectifs généraux qui vont être présentés par rapport aux trois piliers dont vous parlez.

M. Fitzgibbon : Oui.

Mme Anglade : Oui. Alors, c'est rémunération pour le P.D.G., les comparables, etc., plus les objectifs, que vous allez présenter au 1er juin.

M. Fitzgibbon : Exact. Et le conseil d'administration va être responsabilisé pour mettre la spécificité des objectifs.

Mme Anglade : Parfait.

M. Fitzgibbon : Et, en bout de piste... Le conseil d'administration va faire la recommandation, puis le Conseil des ministres va approuver... le gouvernement va approuver, ultimement, les cibles. Puis elles vont être établies par le conseil d'administration.

Mme Anglade : D'accord. Et ce sera présenté une fois que ça aura été présenté au Conseil des ministres?

M. Fitzgibbon : Pardon?

Mme Anglade : Ça va être présenté une fois que vous l'aurez présenté au Conseil des ministres?

(Consultation)

M. Fitzgibbon : Réponds donc. Il peut-u répondre?

Des voix : Ha, ha, ha!

Mme Anglade : Le sous-ministre peut répondre, certainement.

M. Fitzgibbon : Non, non, la réalité, c'est que... la mécanique, c'est que c'est le conseil d'IQ qui va établir ça selon les objectifs, ils vont faire la recommandation. Je vais prendre la recommandation, je le recommande au Conseil des ministres, qui l'approuve, ça devient un décret. Alors, ça va être divulgué à ce moment-là. Mais ça, soyons réalistes, ça va se faire probablement, je vous dirais, dans les prochains trois, quatre mois, là. Je veux que le conseil d'administration soit capable de prendre nos objectifs, de pouvoir travailler avec.

Mme Anglade : Quand vous dites... Excusez-moi. Quand vous dites : Les prochains trois, quatre mois, c'est parce que, dans quatre mois, nous ne siégerons plus ici, à l'Assemblée nationale. Est-ce que c'est quelque chose qui va être fait à l'intérieur de... Ce que j'avais compris que vous me disiez, c'est que ça allait être présenté au début du mois de juin. C'est ça que j'avais compris.

M. Fitzgibbon : Non, non, O.K., on parle de deux choses, je me suis mal exprimé. Le projet de loi devrait être déposé bientôt, disons... il y a une procédure interne, là, je ne suis pas familier avec comment ça marche, là, mais disons qu'au début juin on dépose le projet de loi. En même temps, je vais faire une présentation avec M. LeBlanc plus spécifique sur les programmes d'Investissement Québec, dans laquelle on va divulguer les grands objectifs sur lesquels la rémunération variable va être déterminée. Le conseil d'administration, lui, va prendre ça, je vais laisser le temps pour le faire. Il a déjà commencé avec Mme Leroux, mais ça va prendre quelques mois pour qu'il puisse mettre les bons chiffres dans les bonnes cases. Et ça, ça va être aussi divulgué mais plus tard, août, septembre.

Mme Anglade : O.K. Alors, juste pour être très clairs, juste pour être très clairs, je comprends qu'il y a un projet de loi qui va être déposé, ça, c'est une chose, puis vous souhaitez qu'il soit déposé avant la fin de la session parlementaire. C'est ce que je comprends, c'est ce que votre sous-ministre aussi a l'air de dire. Ça, c'est une chose. Deuxième chose, tout programme de rémunération... en fait, pas tout programme mais tous les comparables, des études vont être déposées au 1er juin.

M. Fitzgibbon : La réponse est oui.

Mme Anglade : Mais vous l'avez déjà, je l'espère. C'est ce que je me posais comme question.

M. Fitzgibbon : Je l'avais au mois de juillet, l'année passée. C'est fait, c'est fait.

Mme Anglade : Donc, vous pourriez envisager de le déposer avant, vous pourriez envisager de le déposer avant, cet élément-là.

M. Fitzgibbon : Oui, mais ce serait logique de le faire au mois de juin, là, mais...

Mme Anglade : Les objectifs qui sont associés aux trois piliers que sont innovation, l'exportation... ces objectifs-là vont être présentés également au 1er juin?

M. Fitzgibbon : Les critères...

Mme Anglade : Il n'y a pas besoin d'être... Ma question, c'est : Est-ce que vous attendez un... À quel moment est-ce qu'il y a une rencontre avec le... Avant le Conseil des ministres? Après le Conseil des ministres? Après que le conseil d'administration se soit penché sur la question? À quel moment, comme parlementaires, on va être saisis de ces informations-là? Parce que, si vous le présentez... si le ministre décide de le présenter le 25 juin, à mon avis, on ne siègera pas ici pour avoir cette information-là. Donc, ma question est très spécifique. Je veux savoir quelles informations nous allons recevoir avant la fin de la session parlementaire.

M. Fitzgibbon : La seule chose que vous allez recevoir, ça va être... je vais faire une présentation formelle du nouveau Investissement Québec — que j'ai pas mal annoncé déjà, en passant, là, mais il y aura un beau petit PowerPoint, puis on parlera de ça — dans laquelle il y aura les piliers sur lesquels la bonification va s'appuyer. Mais les cibles spécifiques vont être faites durant le courant de l'été, puis ce sera... j'irai le présenter quand on commencera, en septembre, par exemple. Je n'aurai pas les données spécifiques pour la présentation du 1er juin, ça va être trop tôt. Le conseil doit passer du temps sur ça.

Mme Anglade : O.K. Par contre, il y a une première présentation qui va avoir lieu autour du 1er juin.

M. Fitzgibbon : Oui, absolument.

Mme Anglade : Très bien. C'est bon, ça répond à mes questions, Mme la Présidente. J'aimerais céder la parole à...

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, on laisse la parole au député de Nelligan.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Au fait, dans le même ordre d'idées, par rapport à Investissement Québec, je ne vais pas poser de question par rapport à la rémunération du P.D.G., je pense qu'on va savoir ça un peu plus tard, mais je vais plus me mettre à la place des autres niveaux, donc le niveau 1, 2, 3, tous les niveaux. C'est quel message on envoie, à l'intérieur d'une organisation, vous savez mieux que moi çav quand, un patron, on arrive, on lui double le salaire? Est-ce que ça va être aussi le cas pour les autres niveaux au sein d'Investissement Québec?

M. Fitzgibbon : Écoutez, le programme de rémunération que j'ai conçu va s'appliquer au P.D.G. ainsi qu'aux dirigeants d'Investissement Québec qui vont avoir impact sur les objectifs du gouvernement. Donc, ce n'est pas une

personne seulement. D'ailleurs, la raison d'être du changement de la rémunération, c'est pour pouvoir, justement, attirer dans l'organisation des ressources pour les... le remplacement, pour compléter ce qui existe déjà.

Et je pense que le message, c'est qu'il faut... puis je veux que la population comprenne, et je vais essayer de l'illustrer le mieux possible, que de payer une bonification sur les résultats tangibles qui vont être apportés à Investissement Québec, qui vont augmenter la richesse des Québécois, est justifiée. Alors, il va falloir que je prouve cet élément-là, évidemment, puis je vais essayer... bien, j'ai déjà commencé, à bien pouvoir expliquer aux gens pourquoi nous voulons augmenter la rémunération variable, qui va, elle, être clairement reliée à la performance. Et je pense que, si on réussit à payer la bonification maximale, les Québécois devraient être très heureux de ce qui va être la résultante pour la richesse collective.

M. Derraji : Oui. J'ai une question philosophique, M. le ministre : Au sein de l'organisation, au sein d'Investissement Québec, c'est qui, les acteurs du changement, à part le P.D.G., qui, selon vous, méritent une rémunération avec une bonification?

M. Fitzgibbon : Écoutez, c'est une très bonne question, et je n'ai pas la réponse spécifique. M. LeBlanc, le nouveau P.D.G., c'est sa première responsabilité. Au moment où on se parle, là, au moment où on se parle, il est dans le train, là, mais, jusqu'à trois heures, il était à revoir toute son organisation. Et je ne veux pas lancer de chiffre comme ça, mais je m'attends à ce qu'il y ait quand même probablement une dizaine de personnes, peut-être, puis je n'ai pas le chiffre précis, qui vont avoir un impact direct sur les objectifs et qui devraient avoir une rémunération qui va être calquée sur celle du président. Pas le million de dollars auquel votre collègue référerait, mais la structure de rémunération dans laquelle il va y avoir une bonification à court terme, qui existait déjà mais de long terme. Le long terme, pour moi, c'est important, un terme de trois ans... Ça, ça va être implanté pour d'autres personnes à Investissement Québec.

M. Derraji : Donc, on peut... Au fait, si je comprends bien votre réponse, c'est qu'on doit s'attendre à... je n'aime pas le mot «explosion des coûts», là, mais... Je ne sais pas si vous comprenez ce que je veux dire. C'est qu'au-delà...

M. Fitzgibbon : Augmentation des...

M. Derraji : Oui, une augmentation, O.K., une augmentation de la rémunération pas uniquement du P.D.G., mais probablement une dizaine de personnes, et que ce qu'on a vu aujourd'hui, c'est juste, probablement, une petite pointe de l'iceberg, mais il va y avoir vraiment une augmentation de salaire d'au moins une dizaine de personnes chez Investissement Québec.

M. Fitzgibbon : Oui. Là, je ne dirais pas une pointe de l'iceberg, là, parce qu'il faut voir le contexte de ça, et le pourcentage de la révision variable va être applicable au salaire qui va être payé. Tout le monde ne gagne pas 500 000 \$. Alors, effectivement, par contre, il va y avoir une hausse de bonification potentielle sur les résultats. Et, en fait, c'est pas mal... ça, c'est pas mal l'information que je devrais divulguer au mois de juin, montrer à la population du Québec on parle de combien. On ne parle pas de 50 millions de dollars ici. Alors, je vais vouloir démystifier que ce n'est pas la pointe de l'iceberg, mais c'est tout simplement d'aligner l'intérêt des Québécois, l'intérêt des... excusez, l'intérêt des dirigeants d'Investissement Québec avec l'intérêt des Québécois. C'est le but de l'exercice.

M. Derraji : Oui. Ce n'est pas vraiment ça, ma question. J'aimerais juste savoir : Dans votre lecture de la performance et le rendement d'Investissement Québec, c'est 10 personnes qui ont la tâche de s'assurer du rendement, donc, incluant le P.D.G.? C'est ça, votre compréhension du rendement et les exigences que vous attendez d'Investissement Québec?

M. Fitzgibbon : Répétez la question, j'ai mal compris, je m'excuse. Enlevez le temps, là, je veux juste être sûr de répondre à la question. Répétez votre question.

M. Derraji : Oui. Ma question, c'est que...

M. Fitzgibbon : Prenez sur mon temps.

M. Derraji : Votre philosophie du rendement d'Investissement Québec se limite au P.D.G. et une dizaine de personnes qui vont recevoir une augmentation conséquente en fonction du rendement qu'ils vont aller chercher, et c'est... pour cela, ils vont mériter une bonification? Est-ce que...

• (17 h 40) •

M. Fitzgibbon : Ce n'est pas ça que j'ai dit. J'ai dit tout simplement qu'il fallait aligner l'intérêt des exécutifs de l'entreprise avec l'intérêt du gouvernement. Alors, j'ai dit 10, mais ça peut être 12, ça peut être huit, là, je n'ai pas le chiffre précis, mais on va devoir... les gens qui vont diriger Investissement Québec, collectivement, vont être sur la même patinoire, donc ils vont avoir des objectifs de rendement élevés pour pouvoir respecter nos engagements du gouvernement, et ces gens-là, oui, vont avoir droit à une bonification variable basée sur les résultats.

M. Derraji : Donc, si j'ai bien compris, c'est vraiment les gens de la haute direction, à savoir le P.D.G. et éventuellement ses V.P.

M. Fitzgibbon : C'est sûr, c'est sûr.

M. Derraji : O.K. Donc, une augmentation importante par rapport à l'équipe du P.D.G.

Maintenant, l'autre problématique, et je pense, même, le collègue de la Côte-Nord... et dans plusieurs régions on le voit, c'est le manque de personnes-ressources d'Investissement Québec en région. L'exemple qu'on cite souvent, la Côte-Nord, il y a une seule personne. Et on sait l'éloignement du territoire. Et, si on veut assurer une bonne présence sur le terrain, est-ce que, dans le plan, et je sais que c'est M. LeBlanc, je pense, qui va le mettre en place, il y a une préoccupation par rapport à la motivation de ces troupes à qui on envoie un message qu'on double la bonification de leurs patrons, mais on ne va rien changer pour eux, sachant que c'est eux qui sont sur le terrain?

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, je ne sais pas si vous êtes allé dans l'entreprise, là, j'imagine que oui, là, ce que je fais, chez Investissement Québec, c'est de l'hygiène, qu'on voit dans toutes les entreprises. Je n'invente rien. D'ailleurs, le programme, je ne l'ai pas inventé chez nous, dans ma piscine, là, je l'ai inventé en regardant ce que je fais dans l'entreprise. J'ai travaillé pendant toute ma vie en entreprise puis je n'invente rien, je fais ce qui est l'hygiène de base pour que la direction soit alignée avec les objectifs de l'actionnaire. L'actionnaire d'Investissement Québec, c'est le gouvernement, c'est moi, qui représente le gouvernement au complet.

Pour les régions, on va avoir un programme de rémunération qui sera approprié sur ce qu'ils vont contribuer. Puis je ne suis pas en train de dire qu'on va s'occuper de huit personnes en haut, puis, les autres, on ne s'en occupera pas. D'ailleurs, s'il manque des personnes en région, bien, peut-être que c'est vous que je blâme, là. En tout cas, ce n'est pas moi, là. Alors, on va faire les choses qui sont appropriées.

Puis la rémunération, c'est très important, la rémunération, juste pour parler de ça, parce que c'est un sujet important, il faut qu'elle soit au marché. Alors, si on veut recruter quelqu'un sur la Côte-Nord pour aider le député de René-Lévesque dans sa région, on va payer le salaire qui doit être payé pour débaucher quelqu'un de chez Desjardins, par exemple. Alors, je pense que, la rémunération, il faut la voir dans un contexte de marché.

M. Derraji : Mais c'est... Je n'ai pas douté que votre plan de rémunération a été fait au cours... à côté d'une piscine, loin de là. Je sais que vous êtes sensible à ça. Moi, c'est que je n'ai jamais entendu, depuis le début : un plan de rémunération globale, incluant l'ensemble des employés d'Investissement Québec. C'est ça qui manque au langage. Je n'ai pas douté que vous... J'ai travaillé dans l'entreprise privée aussi, je sais que la bonification, c'est pour l'ensemble des employés. C'est juste... Ma question et ma crainte, c'est plus envoyer un message négatif aux employés d'Investissement Québec qu'on s'intéresse uniquement, au plan de rémunération du P.D.G. et ses amis, bien, ses amis proches... ses collaborateurs, non, non, désolé, ses collaborateurs — c'est juste une erreur — donc au P.D.G. et ses collaborateurs, et qu'on n'envoie pas le message aux gens qui sont sur le terrain qu'on s'intéresse à eux et qu'on va aussi changer leur plan de rémunération.

M. Fitzgibbon : Je vous rassure avec certitude que M. LeBlanc, il va y aller étape par étape. Je ne connais pas, pour être honnête avec vous, la rémunération, le programme de rémunération des gens d'Investissement Québec, peut-être que je devrais le savoir, je ne sais pas, je m'en excuse, mais je peux vous assurer que M. LeBlanc, qui est une personne honnête, intègre et juste, quand j'ai discuté avec lui pour la rémunération, était plus inquiet de qui... quel était pour être le programme de ses subalternes, parce que le succès d'une équipe — je vais finir puis je vais... — le succès d'une équipe est parti de l'équipe au complet.

Alors, je suis d'accord avec vous qu'il ne faut pas négliger les gens en région, les gens subalternes. Et, s'il y a des ajustements à faire, M. LeBlanc... Parce que la rémunération d'Investissement Québec, elle est importante, mais, honnêtement, sur l'impact que ça va avoir sur l'économie du Québec, c'est de minimis. Alors, il faut que les gens dans l'organisation se sentent bien traités, et je suis d'accord avec vous.

M. Derraji : Est-ce que je peux utiliser une minute du ministre?

M. Fitzgibbon : Oui, oui, allez-y.

La Présidente (Mme Isabelle) : Vous l'accordez?

M. Fitzgibbon : Oui, oui.

La Présidente (Mme Isabelle) : Sur vos minutes à vous?

M. Fitzgibbon : Oui, oui, allez-y.

M. Derraji : Il est généreux.

La Présidente (Mme Isabelle) : On l'accorde, parce que... Parfait.

M. Derraji : Très content d'entendre ça. Et, sérieusement, j'espère que, quand vous allez déposer votre plan... j'espère qu'avec le P.D.G. vous avez juste une lecture — et je pense que vous l'avez et que lui aussi — que ça n'inclut pas juste les collaborateurs proches. Vous savez mieux que moi, en entreprise privée, c'est quoi, le message qu'on envoie aux troupes. Parce que, c'est vrai, on a tous besoin d'Investissement Québec, et j'espère qu'on va dépasser les rendements de 2017 et 2018, parce que c'est ça qu'on veut, mais juste ne pas oublier les autres niveaux à l'intérieur d'Investissement Québec.

M. Fitzgibbon : Vous avez raison. Vous avez raison, puis on va le tenir en compte.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci pour cet échange enrichissant. C'était le dernier bloc pour l'opposition officielle. Nous y allons maintenant avec le dernier bloc du gouvernement. Il vous reste 13 min 45 s. La parole est à la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Et je crois qu'aussi le député d'Orford interviendra, c'est bien ça?

Mme Foster : Exactement, Mme la Présidente. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait.

Mme Foster : Moi, je poursuis, là, sur ma lancée de ma passionnante discussion avec le Scientifique en chef du Québec, que nous avons le plaisir d'avoir aujourd'hui avec nous. Tout à l'heure, nous avons fini la séquence, et il a parlé d'un programme de science citoyenne participative, mais on a eu, je pense, l'occasion de l'effleurer pendant une minute. J'aimerais peut-être qu'il m'en dise un peu plus là-dessus.

M. Quirion (Rémi) : Oui. Ça va? Donc, depuis, je dirais, peut-être une dizaine d'années, maintenant, au moins, en particulier en Californie, aussi en Angleterre et dans différents pays européens, différents programmes de recherche qui impliquent le citoyen et des chercheurs en milieu académique, donc, sur des sujets souvent reliés à l'environnement, ça a commencé beaucoup dans ce secteur-là, et finalement les équipes de chercheurs, souvent, travaillent avec des citoyens pour ramasser des données. Un exemple ici, au Québec, c'est pour le papillon monarque. Donc, le Jardin botanique avait demandé aux citoyens : Est-ce que vous pouvez nous aider? Si vous voyez des monarques chez vous, dans votre cour, laissez-nous-le savoir, donc, de participer au projet de recherche pour évaluer l'état de santé de cette population de papillons au Québec. Il s'en est fait beaucoup en Angleterre sur les oiseaux, différents types d'oiseaux. Donc, tu travailles avec le citoyen, qui devient un acteur de la recherche. C'était un peu le début. Et maintenant c'est rendu plus loin, plus loin que ça.

Donc, nous, ce qu'on veut faire, et on a organisé différents ateliers, ministères et fonds de recherche depuis l'an dernier, c'est d'avoir un appel à projets où on va avoir des citoyens qui vont interagir avec des chercheurs et nous faire une proposition de recherche. Et ça va être dans tous les secteurs. Ça peut être en santé, ça peut être en sciences sociales, sciences humaines, ça peut être en génie. Si on se base sur ce qui a été fait dans d'autres régions du monde, je m'attends peut-être... au point de départ, ça va peut-être être plus du côté environnement, mais on verra.

Et je dois dire qu'il y a eu beaucoup d'intérêt. On a déjà organisé des ateliers comme ça, et il y a beaucoup d'intérêt. Et je pense que le citoyen ordinaire québécois, si on veut, là, est beaucoup plus intéressé qu'on pense par la recherche, par la science, par l'innovation pour vraiment... de travailler et, ensemble, arriver à des solutions peut-être concrètes pour certaines problématiques de notre société.

Mme Foster : Je suis très heureuse d'entendre ces propos-là de la bouche du Scientifique en chef, parce que ça participe à la démocratisation de la science. Et c'est comme ça... Tout à l'heure, hein, je parlais des mentalités. Entre autres, en regard du doctorat, c'est souvent à démystifier encore, je pense. Donc, ça, ça participe, entre autres, à démystifier la science, à mieux faire comprendre qu'est-ce que la science et comment on peut concrètement en faire et participer, faire avancer les connaissances également dans une société. C'est vraiment... J'aime beaucoup entendre ce genre d'initiative là.

D'ailleurs, parlant de la place de la science, je pense qu'au niveau des publications scientifiques au Québec, nos publications représentent 1 % des publications scientifiques à l'échelle mondiale, et ce qui est bien au-delà, là, de notre poids démographique, là, qui est d'à peu près un peu moins de 1/10 de 1 % de la population mondiale. Ça fait que je crois qu'au niveau des publications scientifiques on se situe bien, donc on a une bonne production scientifique, souvent dans une tradition plus proche anglo-saxonne, je dirais, que française en général, dans la plupart des domaines, ce qui m'amène à dire que la science, c'est important, on produit un corpus scientifique important.

Ça amène deux questions : un, la diffusion de ce corpus-là et la vulgarisation, donc le volet... comment on peut faire connaître. Là, on a parlé de faire participer les citoyens à la science, mais comment, maintenant, on peut diffuser et faire connaître les résultats des recherches que nos chercheurs mènent? Alors, ça m'amène à poser la question. Qu'est-ce qui est prévu pour la diffusion? Est-ce qu'on veut améliorer les choses pour la diffusion, la vulgarisation? Parce que ça, également, ça peut contribuer à faire avancer les mentalités là-dessus.

• (17 h 50) •

M. Quirion (Rémi) : Oui. Deux bonnes, très bonnes questions. Premier volet, publications scientifiques, comme vous dites, la majorité en anglais. Mais là on a une politique qu'on a lancée récemment, là, de libre accès, donc libre accès aux publications scientifiques. Le Québec a à peu près le même modèle qu'au niveau canadien. On est un peu en retard par rapport à l'Europe. Donc, on discute avec notre collègue européen pour s'assurer que les publications scientifiques, dans le futur, vont être de plus en plus en libre accès, ce qui fait que tout le monde, chercheurs et citoyen, peuvent... vont regarder tout ça.

Ce qu'il faut faire, après, c'est de mieux valoriser la participation des chercheurs sur la scène publique, si on veut, là, c'est vraiment de s'assurer que nous, et que nos universités, et que nos collègues vont mieux reconnaître ce genre d'activité là comme une activité qui va être incluse dans les tâches d'un professeur et d'un chercheur. Parce que très souvent, encore, oui, on valorise énormément la publication scientifique, mais peut-être un peu moins le fait que ce chercheur-là est allé sur la place publique pour expliquer sa science et ses résultats de recherche. Donc, ça, on veut le valoriser davantage dans le futur. On est au début du processus. Ce n'est pas unique au Québec, mais je pense qu'on veut avoir un leadership, au Québec, dans ce secteur-là.

Mme Foster : Décidément, j'aime beaucoup mon échange avec le Scientifique en chef, aujourd'hui, parce que c'est un enjeu, hein? Le nombre de publications et la pression à la publication, c'est un enjeu. C'est bien, il faut publier, c'est clair, ça fait partie de la science, mais j'aime entendre qu'on va valoriser davantage le volet de la diffusion, parce que c'est un des trois grands volets à l'université, hein? On a le volet faire la recherche, publier, on a le volet de l'enseignement, on a aussi le volet de diffusion dans la société des résultats de la recherche. On oublie souvent ce troisième pilier là du monde universitaire, parce que c'en est vraiment un. Mais, effectivement, là, je suis heureuse d'entendre qu'on a le souci de faire avancer les choses là-dessus.

Dernière question, que j'adresserais au Scientifique en chef. Moi, personnellement, j'ai la profonde conviction que la science, c'est un moteur économique en soi. Je le dis souvent, l'enseignement supérieur, c'est un moteur économique en soi, qu'on pense aux cégeps et aux universités, et, sous-jacent à ça, c'est la science qui se fait, les découvertes qui se font, l'innovation, mais, bon, tout ce qui peut produire... tout ce qui peut être produit par rapport à ça. Et je me demandais : Est-ce qu'on a une idée de l'évolution... je ne sais pas si ces chiffres-là existent, parce que c'est quand même complexe à colliger, mais est-ce qu'on a au moins une idée de la création de richesse liée à la science au Québec?

M. Quirion (Rémi) : Oui. Peut-être je vais ajouter un petit peu à la question précédente, là. Il y a aussi, bien sûr, et le ministre l'avait mentionné plus tôt, lors des échanges, tout ce que NovaScience, au niveau du ministère, fait, les différentes activités supportées par NovaScience, c'est très, très apprécié. Et il y a le volet, là, expliquer la science aux jeunes, expliquer la science à nos concitoyens.

L'autre aspect de quantifier peut-être l'impact économique de la science, très souvent, ou de la recherche, je dis très souvent, là, et M. le ministre le sait déjà, là, investir en recherche, c'est payant. Et il y a une étude qui a été faite par KPMG en 2016... en 2015, et c'étaient 4,6 milliards et 53 000 emplois. Donc c'est à peu près l'équivalent de tous les emplois en sciences de la vie ou de tous les emplois en aérospatiale, là, au Québec, donc, la recherche dans les collèges et les universités. Alors, c'est quand même un moteur économique important.

Mme Foster : ...souvent on parle d'un moteur économique au Québec, mais souvent on ne mentionne pas la science. Alors, on en a la preuve avec les chiffres aujourd'hui, c'est clair. Maintenant, je vais laisser la parole à mon collègue député d'Orford, qui avait, je crois, des questions.

La Présidente (Mme Isabelle) : Je veux juste souligner au député qu'il ne reste que 4 min 50 s.

M. Bélanger : Merci, Mme la Présidente. Je serais tenté de revenir sur la définition de l'intelligence artificielle, qui touche le comportement, normalement, des humains, mais je ne le ferai pas. Il y a un sujet qui me préoccupe, c'est l'écosystème au niveau de l'intelligence artificielle.

On sait qu'à peu près au-dessus de 65 % des emplois des types d'emplois actuels vont être éliminés. J'ai une petite note ici, là. L'intelligence artificielle devra aussi créer des professions qui restent à inventer. 65 % des enfants entrant actuellement au secondaire exerceront des emplois qui n'existent pas encore.

Moi, j'ai une préoccupation au niveau de cet écosystème-là. On sait qu'on va avoir des jobs qui vont être créés à 40 \$, 50 \$, 60 \$ de l'heure, des gens, des femmes et des hommes qui vont avoir une expertise au niveau de création d'algorithmes et de bases de données pour alimenter tout cet écosystème-là. Mais, M. le ministre, qu'est-ce que votre gouvernement va faire pour s'assurer de la pérennité au niveau de cet écosystème-là de façon à garder un peu l'homogénéité ou ce coeur-là? Tout l'investissement, on parle de 500 millions, là, à peu près 500 millions, si on compte aussi un peu l'argent du fédéral, comment on va pouvoir retenir ces nouveaux talents-là au Québec?

M. Fitzgibbon : Premièrement, je dirais au député d'Orford que c'est votre gouvernement aussi, on va faire ça ensemble, là. En fait, tu es même adjoint parlementaire du ministère de l'Économie, donc je m'assume que tu vas m'aider à pouvoir... Mais je pense que, trêve de fantaisies... Combien de temps qu'il nous reste? Combien de temps qu'il nous reste?

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste trois minutes.

M. Fitzgibbon : Trois minutes. Trêve de fantaisies, je pense que c'est clair qu'il faut... Tantôt, on a parlé de ça, je pense que, les chercheurs fondamentaux — ah! c'est ça, on parlait de... — il faut que les gens voient le fruit de leurs efforts, le fruit de leurs efforts. De voir des jeunes qui vont dans les entreprises occuper des postes qui vont avoir été créés, qui vont avoir été valorisés par ces chercheurs-là va être, je pense, la force de notre relève. Alors, moi, je pense qu'on est capable d'y arriver puis je compte sur votre aide pour m'aider à y arriver.

Je vais finir le temps qu'il me reste pour... J'aimerais remercier fortement toute l'équipe qui est ici. C'est mes premiers crédits budgétaires, et je suis ébloui de voir le travail qui a été fait, les livres qui ont été montés. Alors, j'aimerais remercier les gens qui sont ici aujourd'hui, les gens qui étaient ici la dernière fois, où je n'ai pas eu le temps de les remercier formellement, les nouveaux collègues que je ne connaissais pas, des fonds de recherche. Un gros merci à toute l'équipe.

Merci aussi au niveau des gens de l'opposition, parce que ça a été des heures, oui, 13 heures qui ont été dans l'harmonie, puis je suis très stimulé par ce genre de discussions là. Et j'espère qu'on pourra faire la même chose à la période de questions dans le salon bleu, mais ce n'est probablement pas possible. Alors, merci à tout le monde ici présent pour ça.

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est parfait. Écoutez, il reste deux minutes, si vous voulez...

Une voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Comment? Vous voulez remercier? Oui. Pour remercier, je vous donne une minute, oui.

Mme Anglade : ...Mme la Présidente.

Une voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Comment?

Une voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : On aura le vote après. Il nous reste... il me reste encore une minute. Allons-y.

Mme Anglade : Simplement pour remercier l'ensemble... bien, l'ensemble des fonctionnaires, M. le ministre, félicitations pour votre première période de crédits, et remercier les gens du gouvernement puis les oppositions, nos collègues, aussi, qui ont travaillé là-dedans. Et, comme je le dis souvent, je sais que le travail pour la fonction publique, c'est un travail énorme, pour arriver à des crédits. Donc, merci à l'ensemble de la fonction publique. Un petit merci spécial quand même au député d'Orford pour avoir égayé nos échanges avec ses anecdotes, quand même, hein?

Alors, merci, Mme la Présidente, à vous. Vous avez bien mené les travaux. Vous avez une main assez... assez forte, oui, voilà. Merci.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, écoutez, ça met fin, effectivement... Le temps alloué à l'étude du volet PME et Innovation est terminé. Je tiens effectivement à remercier tout le monde pour cette belle collaboration et les échanges enrichissants.

Adoption des crédits

Nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Le programme 2, intitulé Développement de l'économie, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Sur division. Le programme 3, intitulé Développement de la science, de la recherche et de l'innovation, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Sur division.

Adoption de l'ensemble des crédits

L'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Économie et Innovation pour l'exercice financier 2018-2019 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Sur division. Écoutez, compte tenu de l'heure, bien, on se dit merci à tout le monde et puis on se dit bravo également.

Et la commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30 afin de procéder à l'étude du volet Travail. Merci encore pour tout le monde, merci à tous.

(Fin de la séance à 17 h 59)